NOUS, LES ENFANTS !

RAPPORT DES ENFANTS AU COMITÉ DES DROITS DE L'ENFANT DES NATIONS UNIES SUR LE RESPECT DE LEURS DROITS EN FRANCE

unissons-nous
pour les enfants

unicef
FRANCE

Sommaire

Préface 4
1. Le Rapport des enfants 5
1.1. Le cadre de ce rapport 5
1.1.1. La Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) 5
1.1.2. Le Comité des droits de l'enfant des Nations unies 5
1.1.3. L'UNICEF France et l'application des droits de l'enfant 6
1.2. Pourquoi ce rapport ? 6
1.2.1. Comment ce rapport a-t-il été construit ? 6
1.2.2. Processus, remarques et limites 9
1.2.3. Le rapport : d'un cadre large à des recommandations 9
2. J'ai des droits 11
2.1. La connaissance de la CDE 11
2.1.1. Une méconnaissance de la CDE 11
2.1.2. Le respect des droits 13
2.2. L'égalité 13
2.2.1. La réalité des discriminations 13
2.2.2. L'égalité entre filles et garçons 15
2.3. La liberté de pensée, de conscience, de religion, d'expression, de participation 16
2.3.1. La liberté d'expression 16
2.3.2. La liberté d'expression et de participation en milieu scolaire 16
2.3.3. La capacité de réaliser des projets et actions 17
3. Ma vie de tous les jours 21
3.1. La pauvreté, la précarité et l'exclusion 21
3.2. La protection 23
3.2.1. Un environnement sécurisé 23
3.2.2. Les enfants migrants 24
3.2.3. Les parents et l'adulte référent 27
3.2.4. L'apprentissage de la maturité 29
3.2.5. Le regard sur la jeunesse 30
3.3. L'accès aux communications et aux réseaux sociaux numériques 31
3.3.1. La consommation des communications 32
3.3.2. Les risques numériques 33
4. Mon éducation, mes loisirs 35
4.1. L'éducation 35
4.1.1. Le bien-être et le mal-être à l'école 35
4.1.2. Les espoirs et les perspectives 37
4.1.3. La vie sociale à l'école 39
4.1.4. La participation dans le cadre scolaire 40
4.2. Les loisirs 41
4.2.1. Le temps hors de l'école 41
5. Ma santé 45
5.1. La santé et le bien-être 45
5.1.1. L'accès aux soins 46
5.1.2. Les risques de suicide 46
5.2. Le handicap 46
5.3 Les enfants en milieu hospitalier 49
6. Conclure pour ouvrir… 53
7. Remerciements 55

Coordination éditoriale : direction du plaidoyer et de la communication
Elaboration du rapport : service plaidoyer, éducation, jeunesse
Rédaction : Louis Guinamard/Taor Communication
Conception graphique : Eden Studio. **Impression :** Estimprim
Crédits photos : p. 1 : UNICEF France / Lorea Marchand, p. 4 : hemis.fr / AFP, p. 7 : UNICEF_CFU2012_MONNIN, p. 10 : UNICEF / PORTNOI, p. 12 : UNICEF_CFU2012_MONNIN, p. 15 : UNICEF France, p. 17 : UNICEF France / Lorea Marchand, p. 19 : UNICEF France, p. 20 : UNICEF France / Lorea Marchand, p. 22 : Voisin/ Phanie, p. 25 : UNICEF / G. Fornet, p. 27 : photononstop / AFP, p. 28 : UNICEF_CFU2012_MONNIN, p. 31 : Jean-Baptiste Gurliat / Mairie de Paris, p. 34 : UNICEF France / J. Zerlauth, p. 37 : UNICEF_CFU2012_MONNIN, p. 38 : UNICEF / G. Fornet, p. 41 : UNICEF_CFU2012_MONNIN, p. 43 : UNICEF France / J. Zerlauth, p. 44 : UNICEF France / Patricia Marais, p. 48 : UNICEFNYHQ2007_2328ROGER LEMOYNE, p. 51 : UNICEF_CFU2012_MONNIN, p. 52 : UNICEF_CFU2012_MONNIN

" Nous ne sommes pas la source des problèmes, mais les ressources nécessaires pour les résoudre."

Message du Forum des enfants, transmis lors de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies consacrée aux enfants, le 8 mai 2002

Préface

Fainéants, geeks, individualistes, voyous, racaille… C'est ainsi que les enfants et les jeunes croient que les adultes les voient. C'est ce qu'ils nous ont dit lorsque nous les avons rencontrés.

Donner la parole aux enfants. Telle était notre ambition pour ce premier rapport des enfants et des jeunes de France à l'intention du Comité des droits de l'enfant des Nations unies.

Pour contribuer au processus de rapportage en matière de droits de l'enfant, il nous a semblé essentiel de laisser la parole aux premiers concernés : les enfants et les jeunes. Ils sont en effet ceux qui peuvent nous dire avec le plus de justesse comment les droits de l'enfant sont respectés dans leur vie.

Nous sommes donc allés à leur rencontre dans leurs établissements scolaires, leurs villes, à l'hôpital et au sein des associations et des structures qui les accueillent. Enfants vulnérables ou enfants bien insérés socialement, ils nous ont dit en toute simplicité ce qui fait leur quotidien, toujours volontairement et, surtout, avec un intérêt tout particulier à l'idée de contribuer à ce rapport.

Au-delà des plus de 100 jeunes rencontrés de façon individuelle ou lors de groupes de discussion, ils ont été plus de 22 000 à participer à la 1re Consultation nationale des 6-18 ans de l'UNICEF France (2013) et près de 12 000 pour la 2e Consultation (2014). Ce rapport porte la voix de ces milliers de jeunes avec l'appui d'une analyse scientifique qui nous rappelle de façon certaine le chemin qui reste à parcourir pour créer une société digne des enfants.

Ces deux exercices, complémentaires, visent à rappeler à quel point il est nécessaire, dans notre société française, de mieux et plus écouter les enfants et les jeunes. Sans cela, comment les décideurs pourraient-ils construire une société, une École, des villes, un pays qui soient propices au développement de chacun ?

Tous ces enfants et tous ces jeunes nous ont fait confiance.

Nous espérons que les experts du Comité seront attentifs à ce qu'ils nous ont dit et en tiendront compte dans leurs recommandations, que les décideurs politiques s'y attarderont.

Trop souvent, les enfants et les jeunes nous ont semblé fatalistes quant au regard qui pèse sur eux, à l'incapacité d'agir qui leur semble être la leur, aux évolutions possibles de la société.

Trop d'enfants encore vivent en situation de pauvreté, trop d'enfants encore vont à l'école la peur au ventre, trop d'enfants encore souffrent psychologiquement ou physiquement sans qu'on apporte de réponse réelle à leur souffrance…

Nous, adultes, avons un devoir d'agir !

Unissons-nous pour les enfants.

1

Le Rapport des enfants

1.1. Le cadre de ce rapport

1.1.1. La Convention relative aux droits de l'enfant (CDE)

La Convention relative aux droits de l'enfant est un instrument juridique international ayant force obligatoire pour les pays qui la ratifient et qui énoncent l'ensemble des droits à garantir aux enfants, qu'ils soient civils, culturels, économiques, politiques ou sociaux. Le 20 novembre 1989, lorsque l'Assemblée générale des Nations unies a adopté à l'unanimité ce traité international, les dirigeants mondiaux ont décidé que les enfants devaient pouvoir bénéficier d'une protection spéciale et d'un texte spécifique qui reconnaissait, pour la première fois, que les enfants, eux aussi, avaient des droits fondamentaux.

La France est le deuxième pays européen, après la Suède, à avoir ratifié la CDE, le 7 août 1990. Lorsque les États ratifient la Convention, ils doivent s'engager à mettre en adéquation leur législation interne avec la Convention. Ils peuvent également, en amont de la ratification, émettre des réserves sur les articles qu'ils estiment ne pas être en mesure de respecter. Les États ayant ratifié la CDE et ses protocoles additionnels doivent soumettre périodiquement un rapport visant à présenter les avancées quant à l'application de la CDE sur leur territoire deux ans après la ratification, puis tous les cinq ans, au Comité des droits de l'enfant des Nations unies.

La remise d'un rapport portant la parole des enfants et des jeunes est encouragée par le Comité des droits de l'enfant.

1.1.2. Le Comité des droits de l'enfant des Nations unies

Le Comité des droits de l'enfant, organe institué dans le cadre de la Convention, a notamment pour mission de suivre les progrès accomplis par les États parties dans l'application de la Convention. Il formule des observations et des recommandations aux États parties et à l'Assemblée générale des Nations unies sur les moyens de donner effet aux droits reconnus aux enfants.

Pour alimenter sa réflexion et tenter de comprendre la véritable situation des enfants du pays auditionné, des institutions indépendantes, des organisations non-gouvernementales et des institutions des Nations unies, et notamment l'UNICEF, sont incités à remettre également un rapport. En offrant une référence commune à tous les États qui l'ont ratifiée, le mécanisme d'audition auprès du Comité des droits de l'enfant permet d'évaluer les progrès des pays. Le Comité rend ensuite ses conclusions et émet des recommandations aux États.

Pour plus d'informations : http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/CRC/Pages/CRCIntro.aspx

1.1.3. L'UNICEF France et l'application des droits de l'enfant

Selon ses statuts et le mandat confié par l'UNICEF à ses comités nationaux, l'UNICEF France veille à la meilleure application possible de la Convention en France et cherche à accompagner aussi bien les acteurs de la société civile que les pouvoirs publics dans ce sens. L'UNICEF France avait déjà élaboré un premier rapport alternatif en 2009, dans le cadre de l'examen des 3e et 4e rapports périodiques de la France par le Comité des droits de l'enfant.

1.2. Pourquoi ce rapport ?

Pour la première fois, l'UNICEF France réalise l'exercice de remettre au Comité des droits de l'enfant des Nations unies un rapport alternatif construit spécifiquement avec et pour les enfants, tant il est essentiel de pouvoir illustrer par des paroles d'enfants et d'adolescents les chiffres et analyses qui existent par ailleurs.

1.2.1. Comment ce rapport a-t-il été construit ?

Le contenu de ce rapport s'appuie sur deux dispositifs :

- des groupes de discussion rassemblant des enfants et des jeunes ;
- les consultations réalisées par l'UNICEF France auprès des enfants et des jeunes et publiées en novembre 2013 et en septembre 2014 sous le titre *Écoutons ce que les enfants ont à nous dire*.

Les groupes de discussion avec les enfants et les jeunes

Pour la réalisation de ce rapport ont été rencontrés des groupes d'enfants et de jeunes, issus de différentes régions de France, issus d'environnements sociaux distincts, pour certains en situation spécifique, comme, par exemple, des adolescents en situation de handicap. Plus de 100 jeunes âgés de 9 à 18 ans ont participé à ces discussions, soit en groupe, soit de façon individuelle lorsque la particularité de leur situation l'exigeait.

Ces groupes de discussion ont été possibles grâce à l'implication de partenaires associatifs, d'institutions et de collectivités territoriales, tous implantés localement.

Dans trois cas, ces jeunes ont été accompagnés de représentants de ces partenaires ou d'un parent, soit pour des raisons matérielles, soit parce que c'était le souhait de l'enfant. Nous avons pris le risque d'entendre une parole plus « lisse » sans avoir vraiment finalement constaté un biais réel.

Plusieurs mesures ont été prises pour que les enfants puissent se sentir en confiance. La première mesure fondamentale était de garantir l'anonymat aux enfants et à leurs représentants légaux qui le souhaitaient (en modifiant les prénoms des enfants dans ce rapport). Les modalités de passation retenues ont permis que les enfants se sentent à l'aise lors des consultations, notamment par une attitude qui soit celle de l'échange et qui prenne au sérieux leur parole.

La méthodologie adoptée a consisté à préétablir des grilles, adaptées à chaque groupe ou enfant, suivant les âges et les situations, qui ont permis de composer un état des lieux global et transversal sur le ressenti des enfants et des jeunes face à ce qu'ils vivent au quotidien.

Chaque groupe de discussion ou entretien individuel a duré d'une heure à une heure trente. Ces rencontres ont été menées entre juin 2014 et janvier 2015.

Dans le cadre de cet exercice, nous avons pu rencontrer des groupes grâce :

- à Apprentis d'Auteuil : 16 enfants de 12 à 15 ans scolarisés en collège dans la banlieue de Lyon et 8 mineurs isolés étrangers de 14 à 17 ans ;

- au centre socioculturel Félix Merlin d'Epinay-sur-Seine (93), situé au cœur du quartier d'Orgemont qui fait partie du programme de rénovation urbaine de la ville. Le centre accueille des enfants de 6 à 15 ans. Il est ouvert tous les jours pour de l'accompagnement éducatif périscolaire durant l'année et des activités les mercredis et durant les vacances : 10 enfants de 9 à 12 ans ;
- à l'hôpital Necker-Enfants malades de Paris et, plus particulièrement, à l'Espace Plein Ciel (centre de culture et de loisirs pour les jeunes fréquentant l'hôpital Necker) : 7 enfants hospitalisés de 5 à 15 ans ;
- au collège Saint-Nicolas, à Saint-Sulpice (31) : 8 enfants de 13 à 14 ans ;
- au collège Mandela de Floirac (33) : une classe de sixième d'une trentaine d'élèves âgés de 11 à 13 ans ;
- à la Fédéeh, à l'Essec Business School et au programme PHARES (Par-delà le Handicap, Avancer et Réussir des Études Supérieures), 6 adolescents de 14 à 16 ans en situation de handicap, de la banlieue Nord de Paris, scolarisés en milieu ordinaire (collège). Le programme PHARES, lancé en 2008 par l'Essec Business School et essaimé avec l'appui de la Fédéeh, offre un accompagnement d'étudiants pour donner à des jeunes handicapés les clés – autonomie, confiance en soi, organisation – pour réussir leur projet d'avenir ;
- à l'association Hors la rue, à Paris, qui accompagne Ajan, 19 ans, ancien mineur isolé étranger disposant actuellement d'un « contrat jeune majeur[1] ». Hors la rue a pour mission de repérer et accompagner vers le droit commun les mineurs étrangers en difficulté, de même que d'œuvrer à une meilleure prise en compte du phénomène par les acteurs institutionnels, politiques et associatifs ;
- à la mairie de Colomiers (31) : 15 enfants de 12 à 15 ans du Conseil municipal des jeunes.

1 Le Département peut proposer aux jeunes, antérieurement confiés à l'Aide sociale à l'enfance, un « contrat jeune majeur ». Cette prestation est essentiellement une aide éducative, assortie ou non d'une aide financière.

Les consultations 2013 et 2014

L'UNICEF France a réalisé durant deux années consécutives la « Consultation nationale des 6-18 ans – Écoutons ce que les enfants ont à nous dire ». Elle a permis de recueillir la perception des enfants et des adolescents sur l'exercice de leurs droits au quotidien et de dégager des indicateurs qui pointent les progrès à accomplir par les politiques publiques. Les analyses quantitatives et qualitatives de ces consultations sont le point d'ancrage de ce rapport.

Les informations disponibles à un niveau national sur l'opinion des enfants et des adolescents sur tout ce qui peut concerner leur vie quotidienne sont très rares. La connaissance des enfants est aussi le plus souvent acquise par l'avis des adultes qui en ont la charge. Partir de ce que pensent directement les enfants constitue donc une réelle avancée. Mais, au-delà de la connaissance plus fine des expériences vécues par les jeunes, une consultation de cette envergure a aussi pour objectif de renforcer la participation citoyenne.

Cette Consultation correspond aussi à un véritable défi méthodologique. La question était de savoir s'il était tout simplement possible de l'envisager à une grande échelle sachant que les grands instituts nationaux de la statistique publique n'avaient aucune expérience dans ce domaine. Interroger des enfants implique un dispositif tout à fait spécifique. Il ne s'agit tout d'abord pas d'une enquête classique réalisée auprès d'un échantillon tirée de façon aléatoire dans une base de sondage représentative. On imagine la difficulté qu'aurait entraîné le tirage d'un tel échantillon et la difficulté non moindre de joindre ces enfants au domicile et avec le consentement de leurs parents. La démarche de l'UNICEF n'était pas de s'assurer de la représentativité parfaite des jeunes concernés, mais de rechercher la plus grande significativité statistique possible en diversifiant au maximum les lieux de la consultation et en contrôlant de façon précise les conditions de sa réalisation.

Pour la première Consultation nationale en 2013, 73 villes se sont prêtées au jeu. Elles étaient réparties sur l'ensemble du territoire métropolitain et représentaient une très grande diversité en termes de taille, de caractéristiques sociodémographique, de tissu économique et d'orientation politique. Aucune région n'a été oubliée. Au total, on a décompté un taux de retour des questionnaires de 50 % par rapport au nombre de questionnaires fournis. Avec 22 495 réponses, cette consultation d'ampleur a remporté un vif succès.

Pour la seconde Consultation nationale, en 2014, 32 territoires se sont engagés. Ils étaient également répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain et avaient été choisis pour leur diversité en termes de taille, de caractéristiques sociodémographiques, de tissu économique et d'orientation politique. En tout, 11 232 enfants et adolescents ont répondu (dont 62 % pour les 12-18 ans).

Ce sont les résultats statistiques de cette deuxième Consultation qui ont été utilisés ici en regard des verbatim des enfants. Un certain nombre de propos tirés de l'analyse sociologique du premier exercice y sont également présentés.

Les entretiens ont été majoritairement construits en suivant le découpage en quatre axes de la Consultation : « J'ai des droits », « Ma vie de tous les jours », « Mon éducation, mes loisirs », « Ma santé ». Chacun d'entre eux comportait plusieurs questions, soit au total 133 questions en 2013 et 150 en 2014.

Pour plus d'informations sur la Consultation nationale : **http://www.unicef.fr/consultation**

1.2.2. Processus, remarques et limites

L'affaire de tous

Ce rapport vise à faire émerger de ces paroles spontanées des lignes de réflexion qui pourront, d'une part, éclairer les travaux des experts du Comité des droits de l'enfant des Nations unies et, d'autre part, nourrir la réflexion de la société civile comme des pouvoirs publics français. Il a aussi pour vocation de stimuler le débat social.

Représentativité

Le présent rapport est composé d'un recueil de paroles d'enfants et d'adolescents. Il ne prétend en aucun cas à l'exhaustivité. « L'échantillon » d'enfants qui ont participé découle des possibilités des organisations que nous avons contactées.

Lors des discussions, certains thèmes ont été plus approfondis que d'autres. Cela reflète surtout la volonté des enfants d'aborder plus longuement certains sujets (malgré les trames d'entretien préétablies). Une sélection a dû être faite parmi tous les verbatim recueillis. Cette sélection a particulièrement veillé à éviter les trop fortes redondances entre les propos tenus, sans négliger toutefois d'en conserver certaines tant elles témoignent des préoccupations des enfants.

Les paroles rapportées ci-après se veulent le reflet du vécu et du ressenti des enfants et des jeunes et doivent être considérés comme telles. Aussi elles n'illustrent pas nécessairement les chiffres issus de la Consultation nationale.

Participation

Les enfants et les jeunes ont été associés à ce contenu grâce à leurs prises de parole. Il n'a en revanche pas été possible de les amener à contribuer à l'ensemble du processus de réalisation du présent rapport : sélection et mise en perspective de leurs paroles, hiérarchisation des contenus, mise en forme…

Transcription des paroles

Le plus grand soin a été apporté à la retranscription des paroles des enfants afin de leur être le plus fidèle possible. Seules quelques modifications minimes ont été apportées à des fins de bonne compréhension.

1.2.3. Le rapport : d'un cadre large à des recommandations

Ce rapport a donc pour ambition première de porter la parole des enfants quant à ce qu'ils vivent au quotidien et à la façon dont leurs droits sont respectés sur notre territoire.

Dans cet objectif, nous avons voulu questionner les enfants sur l'ensemble des préoccupations qui peuvent traverser leur vie, qu'ils soient filles ou garçons et quels que soient leur origine, leur mode de vie ou leur religion.

Nous avons assemblé ces paroles dans des thématiques qui correspondent au chapitrage requis dans le cadre du processus des rapports alternatifs au Comité des droits de l'enfant et ce, pour une meilleure lecture des enjeux, des réalités et des progrès qu'il reste à accomplir, notamment par les pouvoirs publics.

Nous avons également sollicité les enfants pour qu'ils émettent des recommandations pour une meilleure application la Convention relative aux droits de l'enfant sur le territoire français. Elles sont reprises dans la conclusion de ce rapport.

Puissent les recommandations des enfants être entendues de tous, et particulièrement des décideurs ! Elles sont certainement un terreau fertile à l'évolution de notre société. ●

2

J'ai des droits

87 % des répondants de la deuxième Consultation nationale des 6-18 ans affirment que leurs droits sont respectés par les adultes (et 83 % par les autres enfants et jeunes) dans leur quartier ou leur ville, quels que soient leur couleur, leur religion, leur culture… 91 % répondent également positivement au même type de question quand elle est posée en référence aux adultes à l'école, et 85 % quand elle est posée en référence aux autres enfants et jeunes dans le même lieu.

2.1. La connaissance de la CDE

Le Comité des droits de l'enfant des Nations unies a rappelé à la France, dans ses précédentes recommandations en 2009, qu'elle devait fournir des efforts importants pour que la Convention relative aux droits de l'enfant soit mieux connue des enfants et des adultes. En effet, si les enfants et les jeunes ont des droits, encore faut-il qu'ils les connaissent, qu'ils sachent activer les mécanismes de protection et même investir les instances qui leur sont dédiées comme les conseils municipaux d'enfants et de jeunes.

2.1.1. Une méconnaissance de la CDE

S'ils ont des notions générales sur leurs droits, les enfants et les jeunes rencontrés dans les groupes de discussion expriment le sentiment que les adultes pourraient davantage les informer et les accompagner dans cet apprentissage.

Si de nombreux enfants rencontrés ont déjà entendu parler des droits de l'enfant et de la CDE, et certains montrant même une détermination dans ce qu'ils en escomptent, beaucoup d'entre eux n'y associent toutefois qu'une notion vague et diffuse. On ne constate aucune différence dans cette connaissance selon le lieu et les conditions de vie des enfants et des jeunes.

- **Sophie, 10 ans :** Les droits de l'enfant, c'est se respecter les uns et les autres et le droit qu'on prenne soin de nous.
- **Lucie, 13 ans :** Les droits de la femme, les droits de l'homme…
- **Nicolas, 13 ans :** Le droit de s'exprimer, le droit de consultation, le droit à l'éducation, à la santé.
- **Jamel, 15 ans :** Au 19e siècle, les enfants, surtout en Angleterre avec les orphelins, n'étaient pas à égalité avec les adultes. On traitait les enfants comme des moins que rien.

- **Lola, 10 ans :** Un enfant a le droit d'avoir une famille, des amis, d'aller à l'école, à une éducation physique et intellectuelle.
- **Violetta, 10 ans :** Il a le droit de manger, d'être nourri, d'être blanchi.
- **Yester, 10 ans :** Les enfants n'ont pas le droit de se faire taper dessus par les adultes avec un tuyau ou tout ça.
- **Sarah, 14 ans :** Je n'ai jamais entendu « les droits de l'enfant ».
- **Antoine, 14 ans :** Les adultes ne connaissent même pas les droits pour nous en parler. Déjà, nous, on connaît à peine. Les adultes devraient nous en parler quand on est enfant, vers 10-11 ans.

La différence repose davantage sur l'implication des adultes qui entourent les enfants (parents, éducateurs, enseignants).
La majorité de ces enfants affirme avoir entendu parler des droits de l'enfant « uniquement en cours d'éducation civique ». Ils soulignent que ces droits ne leur ont été que rarement ou partiellement enseignés – voire signifiés – dans le cadre scolaire. L'apprentissage des droits de l'enfant apparaît comme une matière de second ordre, dont l'enseignement peut être supprimé au profit d'autres priorités de l'emploi du temps.

- **Mélanie, 13 ans :** J'ai entendu parler des droits de l'enfant en histoire.
- **Lydie, 16 ans :** On n'a pas fait l'éducation civique en classe parce que la prof était en retard (ndlr : dans son programme).
- **Yester, 10 ans :** A l'école, on n'en parle pas beaucoup avec les maîtresses et les maîtres. Mais on en parle dans la cour. Parce qu'il y en a qui lisent le journal d'Epinay et qui nous disent ce qui se passe. Par exemple, on parle si on est bien écouté dans la classe. C'est injuste, quand on n'a pas le droit de s'exprimer.
- **Chloé, 14 ans :** On en a entendu parler en centre de loisirs. On avait un projet, tous les mercredis on était un groupe de jeunes et on apprenait, parce qu'il y avait une femme qui avait écrit le livre des droits de l'enfant. Elle le lisait et après, on faisait des activités dessus.

- **Jamel, 15 ans :** J'ai entendu parler de ça au judo. Pendant une compétition, un jeune s'est fait frapper par son entraîneur et quelqu'un a dit : « Et les droits de l'enfant, tu ne connais pas ? » et j'ai demandé ce que c'était. On m'a expliqué.
- **Bastien, 12 ans :** A l'école, on a regardé des DVD dessus.
- **Violetta, 10 ans :** On a fait une affiche avec de la peinture l'année dernière en classe.
- **Jamel, 15 ans :** La CDE, c'est un texte qui nous permet de connaître nos droits. Tant qu'on est un enfant, on a tous les mêmes droits. Et aussi parce que l'on n'est pas encore mature pour faire tous les droits. Les adultes doivent faire attention aux droits des enfants.

2.1.2. Le respect des droits

Les enfants et les jeunes rencontrés dans le cadre des groupes de discussion s'estiment plutôt plus avantagés en France que dans d'autres pays quant au respect de leurs droits. Il semble que ce soit davantage dans la relation avec les adultes qu'ils se sentent lésés.

Ces enfants et les adolescents estiment que les droits de l'enfant en France et que leur situation générale sont globalement satisfaisants, meilleurs en comparaison à d'autres pays. Ici encore, ces réactions émergent, quelles que soient les conditions socio-économiques dans lesquelles vit l'enfant.

- **Fabien, 13 ans :** Si on compare aux autres pays, nos droits sont en majorité respectés.
- **Jamel, 15 ans :** On a quand même des avantages que les enfants d'autres pays n'ont pas. Les enfants français et européens sont très bien entourés. Par exemple, on a le droit à l'éducation. Même si on s'en plaint, c'est très important d'avoir des connaissances, un esprit critique. Je trouve qu'en France, on n'a pas trop à se plaindre. On n'est pas les plus miséreux du monde. Dans d'autres pays, les enfants n'ont pas la vie facile. En ce moment, en Syrie, les enfants évitent les balles pour aller à l'école.
- **Jamel, 15 ans :** Comme enfant, on n'a pas trop à se plaindre. Il y a des enfants qui n'ont pas la vie aussi facile qu'on le croit : en Russie, dans des pays d'Afrique. Est-ce qu'ils ont seulement le droit de parler comme nous, là, maintenant ?

> **"Ça dépend des personnes : certains acceptent les droits qu'on a, mais, pour d'autres, on n'est que des enfants, ce sont les adultes qui ont des droits."**
>
> **Maëlle, 14 ans**

Les enfants et les jeunes interrogent la posture des adultes quant au respect de leurs droits, celui-ci n'étant pas chose acquise.

- **Maëlle, 14 ans :** Ça dépend des personnes : certains acceptent les droits qu'on a, mais, pour d'autres, on n'est que des enfants, ce sont les adultes qui ont des droits.
- **Edwige, 14 ans :** Nos droits sont tous respectés, mais disons qu'il y en a un qui est plus dur à faire respecter : de pouvoir s'exprimer vraiment. Les adultes nous écoutent mais ne tiennent pas vraiment compte de ce qu'on pense en fait.

2.2. L'égalité

Les préjugés religieux, de genre, de niveau social marquent profondément la vision des enfants et des jeunes.

2.2.1. La réalité des discriminations

La plupart des jeunes savent mettre des images et des situations sur la notion de discrimination. Elle est présente dans leur environnement direct, notamment à l'école.

Lorsqu'ils sont interrogés sur le racisme, les jeunes témoignent d'un fait déjà établi dans ce qu'ils observent au quotidien, tout en s'en indignant.

- **Augustin, 15 ans :** Il y a des gens qui se croient supérieurs aux autres et se croient tout permis.
- **Eloi, 14 ans :** C'est juste qu'il y en a qui comparent. On est tous des humains. Ce n'est pas parce qu'il y en a un jaune, noir, roux. On s'en fiche, quoi ! Pourquoi on irait chercher des choses compliquées ?
- **Chloé, 14 ans :** Il y en a qui se moquent de l'apparence des gens. Moi, je pense que l'on doit penser comme ça : « Tu m'acceptes comme je suis, sinon, ciao, à la prochaine ». On est différents, mais on devrait s'accepter comme on est.
- **Fabien, 13 ans :** Si on était tous les mêmes, il n'y aurait aucune originalité.

Ils savent aussi souligner des contradictions entre ce qui est et ce qui devrait être, même si la complexité des choses rend les mots difficiles à trouver.

- **Martin, 14 ans :** Tu prends un musulman et un juif, c'est normal qu'ils ne puissent pas s'entendre… Pas normal qu'ils ne s'aiment pas, mais… parce que c'est des humains, les deux, mais c'est normal. Leurs religions sont trop différentes. Si une personne est musulmane et l'autre chrétienne, elles peuvent s'aimer. Enfin, elles ne vont pas se faire la guerre.

"C'est juste qu'il y en a qui comparent. On est tous des humains. Ce n'est pas parce qu'il y en a un jaune, noir, roux. On s'en fiche, quoi ! Pourquoi on irait chercher des choses compliquées ?"

Eloi, 14 ans

Enfants et adolescents savent pouvoir être influencés par l'attitude des adultes qui les entourent, tout en exerçant un véritable regard critique. Dans l'ensemble des groupes, il est clair que c'est l'environnement parental qui exerce la plus forte influence sur la perception que les jeunes ont sur leur environnement.

- **Alexis, 15 ans :** Ils disent : « Les trucs qui arrivent, c'est à cause d'eux, les noirs et les Arabes ». Il y a plein de généralités et, du coup, on les met dans un paquet. Les gens font des généralités des mauvais comportements de personnes ayant des noms à consonance étrangère.
- **Eloi, 14 ans :** C'est surtout les grands-parents. Par rapport à leur vécu.
- **Alexia, 14 ans :** Les jeunes sont plus méchants entre eux. Les adultes sont capables de se retenir.

Certains enfants ou jeunes tiennent des propos discriminants alors que d'autres portent un principe d'égalité. Ces propos, tenus par les jeunes eux-mêmes ou bien simplement observés par eux, ont été relevés chez des enfants et des jeunes vivant dans des milieux plus aisés comme dans des milieux moins favorables.

Ici, les enfants et les jeunes présentent l'âge de l'adolescence comme celui d'un basculement dans la prise de conscience.

- **Luce, 12 ans :** Entre les enfants, à partir du moment où on a la nationalité française, il n'y a pas de raison qu'on fasse des différences.
- **Nicolas, 13 ans :** Les Roumains, ils ne sont pas de la même catégorie sociale que nous. Parfois, on ne les dérange pas, mais eux viennent nous déranger, nous insulter.
- **Thomas, 13 ans :** Non, dans notre génération on se respecte.
- **Chloé, 14 ans :** Ce n'est pas pareil, un enfant de 8 ans et un enfant de 15 ans. Un enfant de 15 ans raciste, ça peut exister, mais pas un enfant de 8 ans raciste. Il n'invente pas ça, il apprend les choses dans son entourage. Qu'on le veuille ou pas, ce sont les parents qui nous guident.
- **Fabien, 13 ans :** Après, à l'adolescence, on se fait notre propre opinion. Pas en 6e, mais vers la 4e on sait ce qu'on est, on réalise ce qui se passe dans le monde et toutes les inégalités.

Les enfants et les jeunes semblent souffrir de la méchanceté et des discriminations qui peuvent régner entre eux. Beaucoup reconnaissent que la différence – religion, handicap – peut être source d'une vraie mise à l'écart. Il faut toutefois noter que les mineurs

isolés étrangers rencontrés n'ont pas déclaré faire eux-mêmes l'objet de discriminations. Ceci est peut-être dû au fait qu'ils évoluent dans des structures très protégées.

- **Louise, 12 ans :** C'est méchant, juste pour blesser ou parce qu'ils ne savent pas prendre de recul, mais il y a toujours une trace de vérité qui peut blesser.
- **Lucie, 13 ans :** Les handicapés sont souvent mis à l'écart. On a du mal à les comprendre, ils sont moins acceptés que les autres.
- **Augustin, 15 ans :** Nous, on a un autiste dans la classe. Il a une vision des choses différentes de la nôtre. On pourrait l'intégrer dans nos groupes d'amis. Les parents ne peuvent pas forcer quelqu'un à intégrer un groupe.

2.2.2. L'égalité entre filles et garçons

Au vu des résultats de la 2e Consultation nationale des enfants et des jeunes, des progrès restent à faire, notamment en ce qui concerne le principe d'égalité entre les filles et les garçons. 72 % des répondants pensent que les autres enfants et les jeunes traitent les garçons et les filles de la même façon et 80 % considèrent que les adultes traitent les filles et les garçons à égalité.

La question du genre a interpellé, dans les groupes de discussion, les filles comme les garçons. Leurs paroles révèlent un tiraillement entre leur envie d'une véritable égalité, leur découverte de l'incidence des stéréotypes de genre sur leurs comportements et leur propre nécessité – particulièrement marquée de l'enfance à l'adolescence – de se sentir appartenir à un groupe.

Les enfants et les jeunes ont intégré les stéréotypes sociaux « classiques » sur les différences entre filles et garçons : « Les filles ne savent pas garder un secret », « Les problèmes entre garçons se règlent vite, entre filles, c'est plus long ». Ces stéréotypes couvrent également les activités sociales.

- **Augustin, 15 ans :** Entre garçons, on parle sport, on rigole. Avec les filles, il y a moins de second degré. Elles peuvent partir en live pour un rien. Les profs disent que les filles parlent plus, sont plus studieuses.
- **Mélanie, 13 ans :** Ma mère dit toujours que, si à la place de moi elle aurait un garçon, il pourrait plus sortir que moi. Pour sortir, elle a plus peur pour moi.
- **Lucie, 13 ans :** En sport, les profs font des choses différentes pour les filles et les garçons. Ils notent différemment. Quand vraiment il y a une différence entre les deux, ce n'est pas normal.
- **Augustin, 15 ans :** Les garçons sont tout de même physiquement… supérieurs.
- **Luce, 12 ans :** Les filles font plus des sports artistiques.
- **Alexis, 15 ans :** Les filles sont plus orientées vers le social et les garçons vers la carrosserie.
- **Lucie, 13 ans :** Ça dépend des religions : les filles musulmanes doivent porter un voile pour pas que les hommes soient tentés. Je respecte, mais bon, c'est choquant.
- **Augustin, 15 ans :** Vu que l'homme est plus fort physiquement, depuis toujours, les femmes subissent plus de violences.
- **Clément, 14 ans :** Dans d'autres pays, c'est comme ça. En France, on a fait des efforts.

2.3. La liberté de pensée, de conscience, de religion, d'expression, de participation

Le fait de pouvoir donner son avis dans des instances collectives n'est pas si répandu que l'on aurait pu le croire. 48 % des répondants de la 2e Consultation nationale des 6-18 ans disent qu'ils peuvent donner leur avis sur les décisions prises pour le fonctionnement de leur centre de loisirs ou accueil jeunesse. Ils ne sont aussi que 41 % à affirmer qu'ils peuvent dire ce qu'ils pensent aux élus du Conseil municipal sur leur quartier ou leur ville et 40 % à indiquer qu'il existe un Conseil municipal d'enfants ou de jeunes auquel ils peuvent participer.

Enfants et jeunes, comme ils en témoignent ci-dessous, sont avides de parole et de l'exercice de leurs libertés fondamentales.

2.3.1. La liberté d'expression

Les enfants et les jeunes apparaissent très attachés à la liberté de s'exprimer. Pourtant, leurs espaces d'exercice de la vie sociale, la famille et l'école en premier lieu, sont finalement peu propices à l'expression.

"C'est pas le droit de dire n'importe quoi, mais de dire ce qu'on veut."

Eloi, 14 ans

- **Adrien, 11 ans :** C'est la liberté de dire ce que l'on veut. Mais de façon sympathique. Si on aime le maire, on peut lui dire.
- **Eloi, 14 ans :** C'est pas le droit de dire n'importe quoi, mais de dire ce qu'on veut.
- **Thomas, 13 ans :** Dans ma famille, on a le droit de s'exprimer, mais dans certaines familles, les enfants apportent leurs opinions, mais les parents n'en tiennent pas compte.
- **Ophélie, 11 ans :** Je n'ai pas le droit de m'exprimer devant ma mère.
- **Matthieu, 14 ans :** Franchement, on est une génération libre. On peut tout dire. On a même un peu trop le droit de parole. On nous demande un peu trop notre avis.
- **Cécile, 14 ans :** On a cette liberté dans la ville. Mais ça dépend. Envers la mairie, on peut. On nous accorde beaucoup d'importance dans la mairie. Mais au collège, c'est plus délicat. On a l'impression qu'ils nous écoutent moins. Ils portent moins d'attention à nous.
- **Cécile, 14 ans :** Pour Facebook, par exemple, ils nous disent c'est dangereux. Mais c'est pas parce qu'il y a un cas qui se retrouve dans une situation dangereuse qu'on va faire pareil.
- **James, 14 ans :** C'est comme si l'adulte était supérieur.

2.3.2. La liberté d'expression et de participation en milieu scolaire

51 % seulement des jeunes qui ont participé à la 2e Consultation nationale des 6-18 ans disent qu'ils peuvent donner leur avis sur les décisions prises pour le fonctionnement de leur école.

Lieu d'apprentissage de la vie en société, l'École semble encore loin de mettre en pratique une culture de consultation des élèves sur les enjeux qui font leur quotidien.

Les témoignages des enfants et des jeunes sont relativement négatifs quant à leurs possibilités de s'exprimer dans le cadre scolaire.

- **Talya, 10 ans :** On n'a pas le droit, ils nous disent « non » direct.
- **Yester, 10 ans :** Pourtant, on en a plein d'idées.
- **Bastien, 12 ans :** Au collège, j'ai essayé de poser une question et le prof a tourné la tête comme si j'étais invisible. Ils nous jettent un vent comme si on était transparent.
- **Paul, 14 ans :** Jamais consultés sur les menus à la cantine.

- **Jamel, 15 ans :** Ils savent trop qu'on va demander un hamburger-frites au moins une fois par semaine.

Les instances établies, comme la participation des délégués au conseil de classe, constituent une option pour porter la voix des élèves. À condition que ce droit à la parole soit effectif et suivi d'une mise en œuvre.

- **Jamel, 15 ans :** Dans ma classe, j'étais absent pour les élections des délégués. J'ai été élu alors que je n'étais pas là. Puis j'ai été délégué des délégués au conseil d'établissement. Ils font vraiment des trucs pour les jeunes. Ils nous avaient demandé nos avis sur ce dont on a besoin. Dans mon lycée, il y a eu un référendum et maintenant, lorsqu'on a une heure de permanence, on peut sortir.
- **Paul, 14 ans :** Au conseil de classe, on écoute les délégués.
- **Augustin, 15 ans :** Le conseil de classe, c'est représentatif si les élèves sont là. Mais en général, ils n'ont rien le droit de dire.
- **Léa, 14 ans :** Je suis déléguée suppléante. J'ai participé à un conseil. On cherche des idées sur ce qu'on fait en classe, il y a un tour de table.
- **Lydie, 16 ans :** Les délégués, ils sont élus parce qu'ils sont populaires, mais franchement, ils ne servent à rien. Ils ne font rien du tout. Ils ne s'impliquent pas. Même pour des petites infos, on manque d'information.
- **James, 14 ans :** Des fois, les professeurs profitent qu'il y a le délégué pour te clasher[2] devant le proviseur.

2.3.3. La capacité de réaliser des projets et actions

32 % des jeunes qui ont participé à la 2e Consultation nationale des 6-18 ans disent être associés aux projets liés à l'enfance et à la jeunesse dans leur ville. Enfants et jeunes sont pourtant avides de réalisations concrètes qui peuvent avoir une incidence sur leur environnement direct ou en termes de solidarité internationale. Ils disent cependant leur besoin d'être encouragés et soutenus pour mener à bien ces projets.

2 Disputer.

Enfants et jeunes sont confrontés à la difficulté de mettre en œuvre des projets : jugement des autres, peur de l'échec, difficultés de mise en œuvre sont autant de freins à l'envie de mener des projets.

"Il faut nous faire beaucoup plus confiance. Nous, on nous fait pas confiance, alors on fait n'importe quoi."

Augustin, 15 ans

- **Yannick, 14 ans :** On avait carrément tout refait dans le centre de loisirs avec des peintures ; c'était un projet des jeunes.
- **Fabien, 13 ans :** Il faut avoir quelque chose de concret, qu'on peut mettre en place et dont on a des idées de ce qu'on pourrait faire avec.
- **Thomas, 13 ans :** Si on connaît bien le projet, on peut essayer de trouver des personnes pour aider.
- **Chloé, 14 ans :** On appréhende les moqueries des autres : « Oh ! T'es nul ! T'as participé à ça ! Pourquoi t'as fait ça ? ».

Le besoin d'être motivé et soutenu pour réaliser des projets est récurrent.

- **Nicolas, 13 ans :** On nous parle beaucoup d'associations, mais on n'a pas de choses concrètes pour nous aider. Quels sont tes arguments pour qu'on ait envie d'y aller ? Montre-nous ce qu'il faut faire !
- **Thomas, 13 ans :** Il faut nous pousser parce qu'au début on n'y accorde pas trop d'importance et après, en y réfléchissant, en y pensant à deux fois, ben, ça peut nous intéresser.
- **Fabien, 13 ans :** Si on nous montre des cas désespérés pour qui on pourrait se battre par exemple ; on ne nous dit que des trucs globaux.
- **Augustin, 15 ans :** Il faut nous faire beaucoup plus confiance. Nous, on nous fait pas confiance, alors on fait n'importe quoi.
- **Sarah, 14 ans :** On aime bien aller à l'encontre de ce que les adultes nous disent de faire.
- **Luce, 12 ans :** C'est aux adultes de voir.

L'engagement au sein des conseils municipaux semble relativement restreint et exceptionnel.

- **Jamel, 15 ans :** Chez nous, il y a un conseil municipal une fois par mois avec des représentants des collèges. Ils rencontrent le maire et réfléchissent à ce qui pourrait être fait pour les jeunes. Les jeunes ont été entendus pour la rénovation du stade de foot.
- **Alexis, 15 ans :** Le maire n'est pas interactif.
- **Clément, 14 ans :** Dans les mairies, ce sont des vieilles personnes. Il y a un conseil de la jeunesse, mais rien ne change.

Des valeurs pourraient motiver leurs projets et leur donner envie de passer à l'action, et notamment celle de la solidarité.

- **Augustin, 15 ans :** La solidarité avec tout le monde. Si on n'est pas à l'écoute des autres, on ne fera jamais rien. Si on n'avance pas ensemble, ça ne sert à rien.
- **Augustin, 15 ans :** On a tous un point de vue différent et chacun peut éclairer les situations. On a de très bons élèves dans la classe, ils vont aider ceux qui ont plus de difficultés.
- **Alexis, 15 ans :** Avoir une vie sociale.
- **Augustin, 15 ans :** Toujours se donner au maximum.
- **Luce, 12 ans :** Le respect.

3

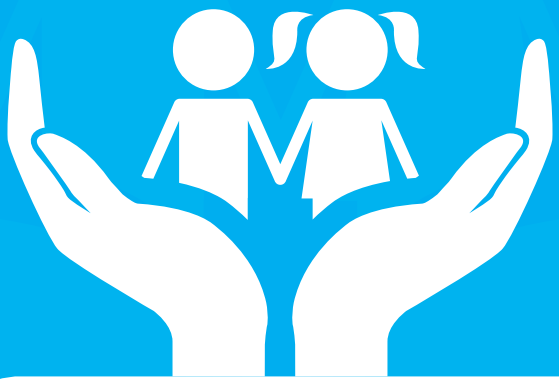

Ma vie de tous les jours

Dans leur vie quotidienne, les enfants peuvent être confrontés à un certain nombre de privations. Au-delà de la mesure monétaire de la pauvreté, l'UNICEF France a souhaité, grâce à l'exercice de la Consultation nationale, calculer le niveau de privation ressenti par les enfants et les adolescents en créant un indice fondé sur 17 items[3]. À partir de cet indice, il est possible d'établir un score de privation divisé en 4 catégories (extrême privation, grande privation, légère privation et non privation). Selon la définition de ce score, on a pu considérer en 2013 que 8,7 % des enfants interrogés sont dans une situation de grande privation et que 5,8 % connaissent une extrême privation, soit au total 14,5 %.

En 2014, ce taux passe à 17,3 % des enfants et adolescents ayant participé à la Consultation. Notons pour comprendre cette évolution que la privation croît globalement avec l'âge (12,7 % pour les enfants, 15,7 % pour les préadolescents et 21,4 % pour les adolescents) et que la population interrogée en 2014 est majoritairement composée d'adolescents. La proportion de filles dans cette situation est supérieure à celle des garçons (18,3 % contre 15,9 %).

3.1. La pauvreté, la précarité et l'exclusion

Lors de la consultation nationale 2013, l'UNICEF France a pu démontrer qu'il existe une très forte corrélation entre le niveau de privation et le niveau d'intégration sociale. Parmi les enfants dont l'intégration sociale est très faible, 42,1 % connaissent une extrême privation et, parmi les enfants dont l'intégration est très bien assurée, près de 74 % (trois sur quatre) ne connaissent pas la privation. Tout se passe comme si les instruments de la socialisation, loin de corriger les inégalités socio-économiques entre les enfants, ne faisaient en réalité que les renforcer. Les liens sociaux qui rattachent les enfants à leur famille, à leur quartier, à leur école et à la collectivité sont donc eux aussi source de profondes inégalités. Un phénomène social similaire est observable si l'on croise le niveau de qualité du niveau de vie et le niveau d'intégration sociale. Les enfants dont le niveau d'intégration sociale est très précaire sont à près de 42 % à vivre dans un cadre de vie très dégradé et ceux dont l'intégration est très bien assurée sont à près de 72 % à vivre dans un cadre de vie excellent. La force des liens sociaux est par conséquent liée à la qualité de l'environnement dans lequel grandit l'enfant.

3 Pour plus de précisions sur cet indice et sur les 17 critères retenus, se reporter au rapport de la 1re Consultation nationale des 6-18 ans (2013) : http://www.unicef.fr/userfiles/UNICEF_France-Rapport_complet-consultation.pdf

L'accès aux loisirs et à certains sports en particulier s'accompagne aussi d'un manque de mixité sociale et reste lié à des conditions de ressources. À défaut, les enfants se contentent d'activités limitées. Dans les groupes de discussion, il a été ainsi possible de constater que les enfants et jeunes issus de familles aisées pratiquaient jusqu'à trois activités extrascolaires, alors que ceux fréquentant le centre loisirs d'un quartier populaire n'avaient accès à ces activités que grâce au centre. Malgré des coûts d'accès très faibles, certaines familles ne peuvent toutefois pas toujours inscrire leur enfant à des activités ou des sorties. A contrario, il n'y a pas eu de différence à noter en fonction du contexte socio-économique quant aux occupations à la maison. Les enfants et les jeunes semblent bien conscients des limites imposées par les moyens financiers des familles.

- **Zlatan, 12 ans :** Je reste chez moi, je ne sors pas. À la maison, on joue à la PlayStation. Des fois, je sors à Carrefour avec mon frère qui a 18 ans. Des fois, je regarde la télé ou je dessine.
- **Sophie, 10 ans :** Je reste à la maison, je dessine. J'ai eu des livres offerts par la mairie.
- **Talya, 10 ans :** Dans des familles, si, par exemple, une petite veut quelque chose, mais les parents ne peuvent pas payer, ils lui disent : « On doit se soigner plutôt que d'acheter quelque chose ».
- **Eloi, 14 ans :** Pour le vestimentaire, il y a ceux qui ne portent que des marques, et d'autres qui ont des vêtements de grande surface.

Les difficultés d'intégration auprès des pairs sont souvent une expérience douloureuse. Le vivre-ensemble, que la société appelle de ses vœux, ne semble pas la réalité quotidienne des enfants et, au-delà d'un manque de bienveillance, on sent pointer des situations de harcèlement entre pairs.

- **Sandra, 12 ans :** Au collège, il y a beaucoup de préjugés. Il y a des rumeurs, des discriminations. Il y a de tout.

"Même des petits mots dits pour rire, « *T'es conne* », tous les jours, on accumule et on se demande si la personne le pense vraiment ou pas où si c'est juste pour rigoler. Et ça reste dans le ventre… Ça marque, on se pose des questions et ça continue."

Marie, 14 ans

- **Marie, 14 ans :** Même des petits mots dits pour rire, « T'es conne », tous les jours, on accumule et on se demande si la personne le pense vraiment ou pas où si c'est juste pour rigoler. Et ça reste dans le ventre… Ça marque, on se pose des questions et ça continue.
- **Sandra, 12 ans :** C'est pour rigoler, mais des fois tu te demandes si c'est bien ou pas ; moi je sais que des fois je culpabilise. On dit des choses pour rigoler et après on se remet en question. Des fois, on se demande si nos amis nous aiment.

3.2. La protection

Le sentiment d'être en sécurité, entouré, compris, entendu en cas de problème est la garantie d'un bon développement de l'enfant. Il est au cœur même des principes de la Convention relative aux droits de l'enfant, née du constat des besoins spécifiques qui sont les leurs. Pourtant, il est impossible de ne pas voir la souffrance de trop nombreux enfants, qu'elle naisse de difficultés familiales, d'expériences liées à la discrimination ou au harcèlement. Si l'on analyse, avec ce que disent les enfants dans la 2e Consultation nationale des 6-18 ans, l'étendue de la souffrance psychologique chez les enfants et les jeunes, on peut estimer que quatre enfants et adolescents sur dix éprouvent des sentiments de tristesse ou de cafard. Un quart des répondants traverse des phases d'apathie. Trois enfants et jeunes sur dix perdent parfois confiance en eux.

3.2.1. Un environnement sécurisé

Certains enfants et jeunes vivent dans des quartiers insécurisants, définis comme des quartiers dont les enfants et adolescents considèrent que personne ne viendrait à leur secours en cas de danger ou dans lesquels ils ne se sentent pas en sécurité de façon générale, mais aussi en lien avec la circulation. Ils sont par ailleurs 29 % à reconnaître qu'il y a de la violence dans leur quartier ou leur ville et 30 % à affirmer qu'ils sont entourés près de chez eux d'enfants ou des jeunes qui peuvent leur faire mal. 59 % considèrent qu'il y a beaucoup de circulation dans leur quartier ou leur ville, mais ils sont 82 % de l'ensemble des répondants à s'y sentir malgré tout en sécurité. Toutefois, dans la 2e Consultation nationale des 6-18 ans, 79 % des répondants admettent qu'ils peuvent facilement rencontrer dans leur quartier des amis pour jouer ou discuter.

Les témoignages des enfants des groupes de discussion montrent que les proches influencent considérablement le sentiment de sécurité, que la situation de danger soit avérée ou simplement ressentie, qu'il s'agisse d'une banlieue aisée ou d'un quartier populaire.

- **Alexia, 14 ans :** J'ai un papa CRS. N'importe où je vais, il arrive à me fiche la trouille de sortir.
- **Thibaud, 15 ans :** Ma mère me transmet sa peur de la foule, des lieux confinés.
- **Tino, 13 ans :** Ma grand-mère, à chaque fois que je sors chez des amis, me dit : « Fais attention ! », « Marche pas tout seul dans la rue la nuit ! ». Avec tout ce qui se passe en ce moment, ils ne me laissent pas sortir.
- **Augustin, 15 ans :** Oui, trop en sécurité parce qu'on peut rien faire.

Des lieux et des situations mettent toutefois particulièrement enfants et jeunes en situation de stress et d'insécurité. Et notamment les enfants vivant dans une cité sensible, qui témoignent plus spécifiquement de leur inquiétude liée à la sécurité de leur environnement au point de réclamer davantage de présence policière. Ces propos ont été exprimés avec beaucoup de pudeur, d'abord de façon suggérée, mais sont devenus insistants.

"Par exemple, en 6e, je me faisais racketter. Chaque jour, 12 jeunes m'encerclaient. C'est trop dur d'en parler."

Antoine, 14 ans

- **Clément, 14 ans :** Si c'est une commune de plus de 3500 habitants, il y a des logements sociaux. Plus il y a des gens, plus il y a de risques.
- **Karim, 9 ans :** Il faut plus de policiers qui gardent plus la ville.
- **Violetta, 10 ans :** Il y a plein de gens qui allument des pétards la nuit. Il y a beaucoup d'accidents en ville. Il y en a qui roulent à 100 à l'heure. Il y en a qui ne respectent jamais le code de la route. J'aimerais que les grands arrêtent de rouler trop vite.
- **Yester, 10 ans :** On ne se sent pas en sécurité parce que les jeunes lancent des pétards, des mortiers.
- **Antoine, 14 ans :** Par exemple, en 6e, je me faisais racketter. Chaque jour, 12 jeunes m'encerclaient. C'est trop dur d'en parler. Le dire tout de suite, c'est trop dur pour nous. Même pour quelqu'un qui se fait violer, on a du mal à en parler. Moi, j'ai pu en parler à mes deux amis seulement.
- **Ahmed, 8 ans :** J'ai peur du voisin à côté des poubelles, il boit beaucoup d'alcool avec ses amis. Je passe en courant.

Certains enfants et jeunes sont confrontés au quotidien à de réelles situations de danger, notamment dues à des plus grands ou des adultes qui enfreignent la loi. L'influence de l'environnement est prépondérante sur les récits qui proviennent essentiellement de jeunes vivant dans des quartiers insécurisants.

"Je trouve que les enfants ne sont pas en sécurité parce qu'il y a des bagarres entre deux quartiers. Il y a même parfois la police avec des flash-balls."

Yester, 10 ans

- **Yester, 10 ans :** Il y a un endroit ou des petits se prennent des coups d'électricité au Taser par des grands.
- **Yester, 10 ans :** Parfois, on voit même des trafics de stups… Des grands en donnent à des petits. Ici, je vois qu'il y a toujours la police avec leurs chiens, ils sont autour de la Cité B. Des fois, le soir, ils montent dans nos bâtiments et ils défoncent les portes pour arrêter. J'habite dans la tour R. et les jeunes sont assis et ils ont un camion avec leurs affaires et, dès qu'il y a la police, ils sont prévenus et ils partent très rapidement.
- **Lola, 10 ans :** Ils enfoncent même de la drogue dans le sable.
- **Souleyman, 11 ans :** Des fois, les grands fument et des petits viennent et quand les petits veulent repartir, ils ne les laissent pas repartir.
- **Sophie, 10 ans :** Les enfants sont en danger parce que les grands ne respectent pas leur vie. Parce qu'ils prennent de la drogue.
- **Karim, 9 ans :** Parfois, les jeunes montrent un exemple aux petits mais que les petits ne devraient pas faire. Par exemple, allumer un feu sur une voiture.
- **Yester, 10 ans :** Je trouve que les enfants ne sont pas en sécurité parce qu'il y a des bagarres entre deux quartiers. Il y a même parfois la police avec des flash-balls.
- **Lola, 10 ans :** Il y a ceux qui roulent très vite dans la cité. C'est très dangereux même quand on va juste chercher du pain. C'est parce qu'il n'y a pas assez de feux de signalisation. Dans des bâtiments, il y a de nouveaux interphones et ils ont été cassés après quelques semaines.
- **Zlatan, 12 ans :** Des fois, quand je sors, je ne me sens pas en sécurité. Il y a un malade qui te fonce dessus, tu peux te faire agresser sur le trottoir. Devant mon collège l'autre fois, il y avait une course poursuite. On ne sait jamais ce qui peut t'arriver. C'est un quartier sensible ici.

3.2.2. Les enfants migrants

Les experts du Comité des droits de l'enfant des Nations unies avaient signifié à la France leurs inquiétudes quant à la prise en charge des mineurs isolés étrangers (MIE). Ils avaient noté dans leur Rapport que : « Les mineurs non accompagnés ne bénéficient pas systématiquement de services sociaux et éducatifs et de cours de langue, et que les enfants non accompagnés admis sur le

territoire de l'État partie n'ont pas de statut juridique clairement défini ». Les MIE sont avant toute chose des enfants et des adolescents qui sont seuls sur le territoire français, privés temporairement ou définitivement de la protection de leur famille. Au nombre de 8000 à 10000, ils comptent parmi les plus vulnérables.

Les conditions d'arrivée en France varient selon les pays de provenance des jeunes. Certains ont eu des parcours relativement courts, notamment les jeunes des pays de l'Europe de l'Est, tandis que d'autres, en provenance de pays lointains – Guinée, Angola, Mali – ont évidemment effectué de véritables périples pour atteindre le territoire français. Ces jeunes restent évidemment très discrets sur leurs conditions d'arrivée.

- **Ajan, 19 ans :** Je suis arrivé seul à 17 ans et quelques mois. J'avais des problèmes avec ma famille. Je n'avais pas envie de rester avec ma famille. J'avais envie de partir très loin. J'avais entendu parler de la France à la télé. Je pensais que c'était mieux pour moi. Si tu ne connais pas, tu rêves. Je parlais ni français, ni anglais.

- **Amina, 17 ans :** Je viens du Mali, j'ai 16 ans. C'est très, très dur pour arriver jusqu'en France. Quelqu'un que je ne connais pas m'a amené d'Espagne en France.

Une fois sur le sol français, les jeunes sont contraints à développer des stratégies de survie qui leur font connaître la rue et la peur. Leur vulnérabilité est alors très grande, notamment parce qu'ils s'en remettent facilement à des inconnus. Il est heureux de constater que la plupart ont rencontré sur leur chemin un tiers bienveillant qui a su trouver des orientations adaptées.

- **Ajan, 19 ans :** J'avais un peu peur. C'était difficile pour arriver ici. Je suis resté quatre jours dehors. Ensuite, il y a un Albanais qui m'a aidé. Le monsieur albanais a fait son respect[4]. Je suis resté dans sa maison quelques jours. Après, il m'a emmené à la police. Les policiers, ils m'ont dit des choses. Mais je ne comprenais rien. Ils n'ont pas été agressifs. C'était le matin, ils ne se sont pas énervés. La police m'a passé une feuille pour m'envoyer à la Paomie[5].

- **Boubacar, 17 ans :** Quand je suis arrivé en France, je me souviens, le 11 juin. Je dormais à Paris. Je ne connaissais personne. J'ai dormi dans la rue. On m'avait volé mon sac à Paris, alors je suis monté dans un train pour partir. Je suis arrivé à Blois. J'ai demandé à un vieux de me donner à manger. Il m'a dit : « Toi, tu viens d'où ? ». Je ne comprenais pas. Il m'a pris mes papiers pour essayer de savoir. Il a vu que j'étais un enfant. Alors, il m'a donné à manger et il m'a amené au Conseil général.

4 « Faire son devoir ».

5 Permanence d'accueil et d'orientation des mineurs isolés étrangers.

Amina, 17 ans : Je suis arrivée à Paris. Mais après, encore quelqu'un que je ne connais pas m'a accompagnée à l'association à Blois.

Les jeunes comprennent que leur statut de MIE leur permet de bénéficier d'une prise en charge spécifique et adaptée à leur situation de minorité. Ils sont d'ailleurs souvent partagés entre le désir de devenir majeur et autonome et la sécurité que leur offre une prise en charge matérielle, sanitaire et éducative. Les ressources financières très limitées qui sont les leurs sont contraignantes mais ne soulèvent pas de récriminations fortes. Celles-ci sont davantage anecdotiques.

Oumar, 17 ans : Un enfant qui a des problèmes, l'adulte va s'en occuper pour lui. Deuxièmement, un enfant, s'il est malade, c'est le gouvernement qui va s'occuper de lui. L'enfant, il a plus de droits de protection, mais il n'a pas beaucoup de pouvoir.

Assane, 17 ans : Depuis que je suis arrivé ici, ce sont des adultes qui se sont occupés de moi pour manger, pour l'habillement. Ils ont payé pour tous mes besoins. Parce que je suis mineur. On te prend en charge, tu es protégé. C'est mieux d'être un enfant pour être protégé.

Nelson, 17 ans : Parfois, il y a des choses que tu voulais faire, mais tu ne peux pas faire. Parfois, tu veux acheter quelque chose et c'est trop cher. Mais tu ne peux pas travailler, alors tu n'as pas d'argent. Mais parfois c'est bien.

> "Quand je suis arrivé en France, je me souviens, le 11 juin. Je dormais à Paris. Je ne connaissais personne. J'ai dormi dans la rue. On m'avait volé mon sac à Paris, alors je suis monté dans un train pour partir."
>
> Boubacar, 17 ans

L'aide d'associations, comme Apprentis d'Auteuil ou Hors la rue, permet aux jeunes de se repérer dans les méandres des structures de prise en charge. Une fois dans des foyers ou en famille d'accueil, ils semblent apprécier la qualité de leur encadrement.

Ajan, 19 ans : L' Albanais qui m'a aidé m'a accompagné à la Paomie. Il y avait des traducteurs par téléphone. Puis je suis retourné quelques jours chez lui. Après, la Paomie ne m'a pas accepté. Après, ils m'ont donné une adresse à Bercy où il y a un foyer. Il y a un monsieur qui a dit « Toi, tu n'es pas pour ici ! »[6]. Il y avait des gens qui n'étaient pas bons, ils étaient plus grands que moi, ils fumaient des trucs. Puis ils m'ont donné une adresse pour aller à Hors la rue. J'ai passé mon rendez-vous ici. Ensuite, j'ai écrit une lettre en albanais au juge des enfants pour expliquer ma situation. Puis je suis resté un mois et demi ici. Le soir, je dormais grâce à la Paomie. La journée, j'étais à Hors la rue. J'y ai appris le français, j'ai fait les activités : escalade, foot, rugby, rollers… Ça fait un an et demi que je suis ici.

Assane, 17 ans : Au foyer, on nous accueille très gentiment.

Seydou, 14 ans : On a des activités, on a le choix dans le sport. Deux fois par semaine, on regarde la télé le soir.

La bienveillance des professionnels encadrants – éducateurs, médecins, psychologues… – apparaît comme un facteur déterminant pour ces jeunes qui n'ont plus de référent adulte fiable.

Oumar, 17 ans : Il y a des mauvais éducateurs et des pires éducateurs. Mais il y a aussi des gentils. Il y en a qui parlent trop. Ça me rend fâché.

Ajan, 19 ans : J'ai vu une psychologue à l'ASE[7]. Je lui ai parlé de tout ça. Et j'ai parlé avec mon éducatrice. Mais l'éducatrice s'occupe de trop de monde.

Boubacar, 17 ans : Un bon éducateur, c'est le mien. Il est bon. Il m'indique : « Il faut faire ci et ça », « Et ça, c'est pas bon ». Il m'a encouragé pour tout. Celui là, c'est la bonne parole.

L'apprentissage du français et l'accès à une formation constituent parfois le point initial du parcours de migration. Il s'agit d'une étape essentielle pour favoriser une intégration durable. Elle est manifestement bien intégrée dans la prise en charge des MIE.

6 Car il était trop jeune au regard de la population accueillie dans ce lieu.

7 Aide sociale à l'enfance.

- **Nelson, 17 ans :** « Quand je suis arrivé ici, je n'arrivais même pas à écrire mon nom en français. Je savais dire : « Bonjour, ça va ? ». C'est tout. J'ai fait l'école ici. J'ai eu des professeurs qui m'ont aidé. Bientôt, je vais avoir un diplôme ici. Merci la France !
- **Amina, 17 ans :** Un professeur au lycée m'a aidé pour me faire des cours. Après, j'ai appris petit à petit.
- **Ajan, 19 ans :** Le lycée professionnel, c'est difficile d'y entrer. L'Antenne jeunes de la Mairie de Paris m'a fait passer un test. Et j'ai pu aller au lycée. C'est la première fois que je partais à l'école ici en France. Dans ma classe d'accueil, il y a 23 ou 22 autres jeunes. Presque tous des mineurs. Depuis septembre 2013. Une année d'école. Au début, j'avais un peu peur parce que je ne comprenais pas ce que les gens disaient. Il y avait des cours de 8 heures jusqu'à 15 heures ou 9 heures jusqu'à 17 heures. Cours de français, anglais, maths-physique. C'était bien. J'aurais préféré apprendre un travail. Mais tu n'as pas le choix. Parce que je ne parlais même pas français. J'avais des difficultés à parler français.

Les perspectives d'avenir constituent une véritable préoccupation pour les jeunes. Leur apprentissage et leur activité professionnelle future leur ouvrent de nouveaux horizons. Il reste toutefois pour eux difficile de trouver une entreprise d'accueil en apprentissage. Leurs témoignages révèlent que les préjugés ont encore la vie dure. Au-delà de la formation, l'insertion professionnelle semble être un défi encore plus complexe.

"Quand je suis arrivé ici, je n'arrivais même pas à écrire mon nom en français. Je savais dire : « Bonjour, ça va ? ». C'est tout. J'ai fait l'école ici. J'ai eu des professeurs qui m'ont aidé. Bientôt, je vais avoir un diplôme ici. Merci la France !"

Nelson, 17 ans

- **Nelson, 17 ans :** Les adultes, ils ont beaucoup de travail. Ils ont une vie autonome.
- **Ajan, 19 ans :** Je voudrais trouver un travail comme boucher. C'est déjà ce que j'ai fait dans mon pays pendant deux ans. Je me suis inscrit à l'école de boucher ici à Paris. Ils m'ont demandé de trouver un patron. J'ai trouvé. Et maintenant, ils me disent qu'il n'y a plus de place. Je suis sur une liste d'attente. Je vais aller voir un autre CFA, à Versailles. Maintenant, j'ai un « contrat jeune majeur »[8]. Je fais l'apprentissage. Je suis obligé de trouver une formation et un patron. J'ai déjà trouvé un patron. Je vais travailler chez lui en apprentissage. Deux semaines au travail, une semaine à l'école. Si je commence à travailler, je m'avance un peu : je vais trouver un logement, avoir mes papiers.

Ajan est suivi par Hors la rue qui repère et accompagne les mineurs étrangers en difficulté vers le droit commun. Venu d'Albanie, il est arrivé en France, seul, à 17 ans, le 31 décembre 2012. Les pouvoirs publics n'ont pas voulu le prendre en charge car il approchait de ses 18 ans et que, le temps que l'administration donne son avis, il serait trop tard. Alors qu'il avait une carte d'identité officielle attestant de sa date de naissance, il n'a pas été mis à l'abri. À la date de l'entretien, il avait 19 ans et avait fini ses études en classe d'accueil en 3e. Il espérait alors pouvoir faire un CFA en boucherie.

3.2.3. Les parents et l'adulte référent

Pour les enfants et les adolescents, les souffrances qui peuvent naître des difficultés familiales sont le plus souvent l'expression d'une fragilité et d'un risque de rupture des relations qu'ils ont avec leurs parents. Pour appréhender la qualité ou, au contraire, la pauvreté du lien familial, on peut s'appuyer sur les deux dimensions de la protection et de la reconnaissance : « compter sur » et « compter pour ». Ne pas être valorisé par ses parents peut constituer une souffrance tout aussi forte que ne pas pouvoir compter sur eux.

Dans la 2e Consultation nationale des 6-18 ans, 91 % des répondants affirment qu'ils peuvent compter sur leur mère et 82 % sur leur père.

8 Le Département peut proposer aux jeunes, antérieurement confiés à l'Aide sociale à l'enfance, un « contrat jeune majeur ». Cette prestation est essentiellement une aide éducative, assortie ou non d'une aide financière.

Ils sont près de 17 % à ne pas se sentir valorisés par leur père et près de 10 % par leur mère. Par ailleurs, 76 % des répondants disent savoir vers qui aller pour trouver de l'aide dans leur quartier ou leur ville en cas de danger ou si quelqu'un leur fait mal.

La grande majorité des enfants rencontrés dans les groupes de discussion affirme avoir plus de facilité à se confier à leur mère. Comme on pouvait s'y attendre, c'est autour de la question de l'autorité que se joue la relation de confiance.

- **Mélanie, 13 ans :** Quand je ne respecte pas ma mère, c'est parce qu'elle ne me respecte pas.
- **Nicolas, 13 ans :** Ça dépend des familles, de ce que l'adulte a vécu. Des fois, le père est plus compréhensif et des fois, c'est l'inverse.
- **Augustin, 15 ans :** C'est donnant-donnant : tant qu'on respecte les consignes, ça se passe bien.
- **Sarah, 14 ans :** Ça se passe mal quand ils me laissent sortir et que je rentre plus tard. Du coup, j'ai moins de liberté.
- **Clément, 14 ans :** Souvent, les relations dépendent des résultats scolaires.
- **Jamel, 15 ans :** Mes parents me donnent un rôle très consultatif. Ils me donnent beaucoup de liberté. Ils me conseillent mais me laissent généralement prendre mes décisions. Quand nécessaire, on s'explique et je négocie ! Nos parents savent ce qui est bon pour nous. Ils nous expliquent les règles. Mais parfois, il y a des oppositions. Par exemple, si on leur dit qu'on va partir en soirée pour un anniversaire. Pour nous, c'est évident et on ne voit pas le problème, on trouve qu'on est grand parce qu'on a 15 ans. Et eux, ils répondent : « Mais non, pas du tout, tu ne vas pas y aller pour telle ou telle raison ».

La défiance envers les parents, particulièrement manifeste au moment de l'adolescence, apparaît souvent dans les propos.

- **Thibaud, 15 ans :** Les parents, un coup ça va, un coup ça va pas.
- **Paul, 14 ans :** Des fois, mes parents m'écoutent, mais pas tous les jours. C'est souvent par période. Quand j'ai des problèmes, la plupart du temps, je garde pour moi. Après, je parle à mon cousin.
- **Luce, 12 ans :** Je ne leur fais pas confiance et, en ce moment, c'est assez tendu.

- **Jamel, 15 ans :** Parfois, les adultes sont très radicaux. Par exemple, imaginons qu'on vient d'assister à une scène. On leur raconte et on leur dit : « Il ne faut pas appeler la police ». Et aussitôt ils vont l'appeler.
- **Martin, 14 ans :** On n'aime pas forcément parler avec des adultes en dehors de notre entourage.

Dans la période de l'adolescence, le rôle de référent peut être donné à d'autres adultes – choisis – que les parents, voire aux amis.

- **Baptiste, 14 ans :** Là, on fait des généralités, mais il y a aussi plein d'adultes qui sont là pour nous écouter.
- **Alexia, 14 ans :** On fait davantage confiance aux vieilles personnes, aux personnes âgées, aux amis proches, à la famille, aux grands-parents.

- **Shanice :** Des fois, on a envie de se confier aux adultes, mais on ne peut pas. On a peur qu'ils nous engueulent, qu'ils nous jugent, qu'ils ne nous comprennent pas. Ils s'imaginent des trucs.
- **Chloé, 14 ans :** Le non-respect entraîne la non-écoute et on va plus se confier à nos amis qu'à nos parents. Eux, soit ils s'inquiètent, soit ils nous prennent pas au sérieux. Nos amis nous comprennent plus que nos parents.
- **Fabien, 13 ans :** Pourtant, on devrait plus dire les choses à notre famille qu'à nos amis car on doit plus faire confiance à notre famille. Ils seront toujours là nos parents, mais des fois ça bloque.

"La maturité, c'est savoir faire des choix par rapport à ce qui est bon pour nous."

Luce, 12 ans :

3.2.4. L'apprentissage de la maturité

Le passage de l'enfance à l'adolescence rend les jeunes particulièrement loquaces, dans un mélange d'envie et d'appréhension. Ils se font une idée très claire de la différence entre un enfant, un adolescent et un adulte. Le terme « maturité » revêt pour eux une importance particulière qui implique la capacité à s'engager et à prendre des responsabilités.

- **Manon, 14 ans :** L'âge d'abord : on est majeur à 18 ans.
- **Thibaud, 15 ans :** Être immature, c'est ne pas prendre ses responsabilités. Être mature : on gère ses finances, on est autonome.
- **Luce, 12 ans :** Il n'y a pas d'âge fixe pour devenir adulte, tout le monde n'est pas pareil, ça dépend de la maturité. La maturité, c'est savoir faire des choix par rapport à ce qui est bon pour nous.
- **Alexia, 14 ans :** Il y a différentes formes de maturité. Parfois, au collège, on peut nous dire qu'on est immature, mais moi-même je peux penser que c'est elle qui est immature. C'est par rapport aux personnalités. Des gens vont plus s'apprécier que d'autres. Entre elles, elles vont penser qu'elles sont plus matures. Alors que ça peut être d'autres qui sont plus matures.
- **Louise, 12 ans :** La maturité, ça va avec les responsabilités. L'enfant a encore besoin de l'aide de quelqu'un. Il n'est pas mature. Il n'a pas l'âge pour s'occuper soi-même de lui.
- **Matthieu, 14 ans :** Être adulte, c'est être capable de s'occuper de soi-même et aussi des autres.
- **Louise, 12 ans :** Quand on a 18 ans, on n'est plus des enfants comme quand on a 7 ans. Mais à 18 ans, on devient majeur, mais on n'est pas forcément mature. On n'entre pas pour autant dans le cercle des grands.
- **Thibaud, 15 ans :** C'est plutôt vers 30 ans qu'on atteint la maturité.
- **Augustin, 15 ans :** On ne peut pas encore voter car on ne peut pas avoir un avis politique. Quand on est adulte, on a une vie professionnelle, alors que l'enfant doit encore apprendre.
- **Clément, 14 ans :** L'adolescence, c'est le passage entre enfant et adulte. On commence à voir ce que l'on va faire. Quand on est adulte, on a l'assurance du projet professionnel.

Les jeunes estiment et constatent que certaines postures sont plus difficiles à tenir pour un jeune que pour un adulte. Reviennent ici des remarques qui « attaquent » la place que les adultes accordent à la parole des enfants.

- **Alexia, 14 ans :** Dire « non », c'est plus compliqué, à un autre jeune, à ses amis. Quand un copain va me dire : « Tu peux me filer tes devoirs ? », on ne va pas dire non parce que c'est un ami. Alors que les parents nous disent : « Tu aurais dû dire non ».
- **Léa, 14 ans :** Il est plus facile de dire non à un adulte. Avec les adultes plus grands que nous, ça fait une différence. Je ne me sens pas obligé de dire « oui », mais c'est plus compliqué.

- **Estelle, 13 ans :** Ça dépend avec quel adulte. Par rapport au respect qu'on doit à un adulte, des fois, c'est difficile. On fait des choses même si on n'a pas envie.
- **Chloé, 14 ans :** L'adulte a plus de droits que l'enfant. On a moins d'interdits en tant qu'adulte. L'idée de l'adulte est supérieure à celle de l'enfant. On préfère écouter l'adulte car il a plus d'expérience. C'est une question de mentalité. Les adultes ont vécu plus de choses que nous, il y a plus de chances que nous on dise des bêtises. Ils croient qu'on n'est pas assez mature pour avoir une opinion.
- **Eloi, 14 ans :** Si on voit un adulte, on ne va pas aller l'insulter comme un enfant de notre âge. C'est normal, c'est le respect, c'est le plus important.
- **Martin, 14 ans :** Globalement, la parole des adultes compte plus et c'est elle que l'on croit. Ils veulent qu'on ait tord pour toujours avoir raison.

3.2.5. Le regard sur la jeunesse

Les enfants et les jeunes sentent peser sur leurs épaules un regard lourd de suspicion et de préjugés. Leurs sentiments quant au regard porté par les adultes sur la jeunesse montrent que l'image renvoyée est relativement négative.

Les mots sont durs pour qualifier le regard que les jeunes pensent porté par les adultes : délinquance, individualisme, dédain… Ils s'interrogent sur cet effet miroir et la responsabilité de chaque adulte dans l'entretien de ces caricatures. Ils pointent également le rôle des médias.

- **Eloi, 14 ans :** Les adultes comparent notre jeunesse avec la leur. Mais la génération, elle a carrément changé. La comparaison, c'est une chose qui nous ennuie. « T'es trop sur ton téléphone », alors qu'on est juste une heure avec une copine ! « Sors de l'ordinateur : tu vas te faire mal aux yeux. » Parce qu'eux, à leur époque, ils avaient des ordis pourris, donc ils sont jaloux. Ils avaient encore des machines à écrire ! Nous, on a des téléphones, eux ils avaient des cailloux. Ils jouaient à la marelle, nous on a Snapchat.
- **Nicolas, 13 ans :** Ils nous voient comme des délinquants, des jeunes qui restent devant la télé à manger des chips en train de jouer. Des jeunes qui viennent de la cité. Des racailles… Surtout qu'il y en a de plus en plus qui sont carrément le contraire de ça en fait.
- **Kévin, 13 ans, 13 ans :** Les adultes nous voient comme des jeunes qui restent sans étudier, devant la télé, sur les ordis ou les jeux vidéo. Des jeunes qui viennent de la cité, des voyous, comme des jeunes qui ne respectent rien.
- **Alexis, 15 ans :** Ils pensent qu'on est une génération moins intelligente.
- **Augustin, 15 ans :** En ce moment, on dit que les jeunes font n'importe quoi : le vandalisme, par exemple. Les journalistes disent que c'est la faute des jeunes.
- **Lucie, 13 ans :** On dit que les jeunes sont feignants, qu'ils passent leur temps sur les jeux.

"Ils nous voient comme des délinquants, des jeunes qui restent devant la télé à manger des chips en train de jouer. Des jeunes qui viennent de la cité. Des racailles… Surtout qu'il y en a de plus en plus qui sont carrément le contraire de ça en fait."

Nicolas, 13 ans :

- **Thibaud, 15 ans :** Des délinquants et des geeks. On est une génération tactile.
- **Manon, 14 ans :** De l'individualisme : on est toujours sur nos téléphones, on ne s'intéresse pas aux autres.
- **Manon, 14 ans :** Ils disent qu'on est une génération à rien faire, de branleurs, de feignants.
- **Clément, 14 ans :** Ça dépend des réactions des jeunes, de leur éducation, de leur maturité. Un enfant de 15 ans d'une bonne famille, bien éduqué, on peut lui faire confiance. Un plus grand qui viendrait d'une famille avec des problèmes, on peut moins lui faire confiance.

- **Augustin, 15 ans :** Par rapport à la politique, on n'est pas très importants par ce que l'on n'a pas notre mot à dire. Ça s'améliore de jour en jour. Il y a des pays où c'est encore pire, comme la Chine.
- **Alexia, 14 ans :** La dernière fois, je suis allé à Leclerc et une dame m'a demandé d'ouvrir mon sac pour savoir ce qu'il y avait dedans. Elle n'aurait jamais demandé ça à des adultes.
- **Clément, 14 ans :** On est l'avenir du pays, dans 10-15 ans, c'est nous qui seront les adultes et qui feront marcher l'économie du pays.
- **Louise, 12 ans :** Nos grands-parents n'avaient pas la même relation avec nos parents.

3.3. L'accès aux communications et aux réseaux sociaux numériques

Dans la 2e Consultation nationale des 6-18 ans, 70 % des répondants déclarent posséder un téléphone portable. 64 % disent utiliser un ordinateur et Internet pour savoir ce qui se passe dans leur quartier, leur ville, leur pays ou dans le monde, 67 % communiquent par mail ou par chat avec leurs amis grâce à internet et 63 % appartiennent à un ou plusieurs réseaux sociaux. Celles et ceux qui appartiennent à des réseaux sociaux ne sont que 35 % à estimer qu'ils se sentent très valorisés par ces contacts.

La réalité des dangers des outils de communication revient régulièrement. 13 % des répondants affirment avoir déjà été agressé ou harcelé sur internet ou sur les réseaux sociaux. 34 % voient des images sur Internet ou à la télévision qui les choquent ou leur font peur. 41 % regardent des émissions réservées aux adultes ou qui ne sont pas adaptées à leur âge.

Besoin de communiquer, monde virtuel, instantanéité… Les outils de communication ont considérablement modifié les relations entre les jeunes et des jeunes avec les adultes. Déjà, le Comité des droits de l'enfant avait alerté la France et recommandait de « prendre des mesures pour protéger les enfants contre les informations nocives, diffusées notamment sous forme électronique ou audiovisuelle. Il recommand[ait] en outre à l'État partie de prendre des mesures efficaces pour contrôler l'accès aux médias écrits, électroniques et audiovisuels, ainsi qu'aux jeux vidéo et aux jeux sur Internet qui sont préjudiciables pour les enfants ».

3.3.1. La consommation des communications

La possession d'outils numériques est une évidence pour la majorité des Français. Les jeunes notamment sont de grands consommateurs. La possession d'un téléphone portable fait parfois aujourd'hui office de rite de passage, permettant de rentrer dans la communauté des « grands ».

À écouter les enfants et les adolescents des groupes de discussion, le téléphone est tout à la fois un outil, souvent rassurant, et un loisir. Il est considéré comme un élément quasi-indispensable du quotidien.

- **Yesther, 10 ans :** Le téléphone, ça sert pour ma sœur qui est au collège.
- **Lola, 10 ans :** Pour appeler en cas d'urgence. À jouer si la route est longue.
- **Myriam :** Si au lycée, par exemple, il n'y a pas le bus, au moins ta mère peut venir te chercher.
- **Tino, 13 ans :** Chez moi, ça ne capte même pas !
- **Martin, 14 ans :** A l'internat, on a le droit à trois minutes de téléphone par famille. Donc on doit faire un choix entre nos parents s'ils sont divorcés. C'est compliqué. J'ai une petite sœur que je ne vois que toutes les deux semaines. Quand on me demande de raccrocher, elle est presque en pleurs. On aimerait avoir des temps de communication plus longs avec nos parents. On est obligés d'avoir des techniques pour se cacher des adultes pour les appeler.

Les jeunes rencontrés nous confirment leur préférence pour les SMS. Rapides et synthétiques, les messages via les téléphones portables sont devenus un mode de communication à part entière.

- **Thibaud, 15 ans :** Je passe deux appels et une cinquantaine de SMS par jour.
- **Fabien, 13 ans :** Le téléphone, c'est surtout les SMS. Les appels, ça dépend de la personne avec qui on communique et de l'importance de la conversation. Avec les parents, ce sont des appels essentiellement.
- **Eloi, 14 ans :** On envoie des messages en cours.

L'utilisation d'Internet varie beaucoup en fonction de l'âge des enfants et des jeunes, les plus jeunes restants encore à une certaine distance de l'outil.

- **Violetta, 10 ans :** En vacances, je vais un quart d'heure à vingt minutes sur internet. Sinon, chez moi, je ne peux pas y aller. Internet, ça sert à rien et ça moisit le cerveau.
- **Yesther, 10 ans :** Ça sert à faire passer le temps, à faire des mots-croisés, à échanger des mots avec des amis, à télécharger des musiques. Sur internet, je joue en réseau, je regarde des vidéos.
- **Lola, 10 ans :** Internet, ça sert à faire des recherches. Si tu as un exposé, tu as vraiment besoin d'internet. La plupart au collège ont besoin de faire des choses sur un ordinateur.
- **Eloi, 14 ans :** C'est pratique quand on a des amis qui habitent loin pour rester en contact.

La démocratisation en cours des tablettes insère un nouvel objet dans la planète numérique dont les jeunes se sont très vite emparés. La possession ou non d'une tablette ne semble pas s'expliquer par des conditions de vie plus ou moins aisées.

- **Souleyman, 11 ans :** Je passe deux heures par jour sur la tablette. Je joue, je vais sur Facebook.
- **Karim, 9 ans :** Quand je reste trop longtemps sur la tablette de mon père, j'ai trop de mal à la passer à mon petit frère.

Une majorité des adolescents dispose de comptes sur des réseaux sociaux numériques. Ils comptent d'une centaine à 500 amis. Ils ne sont pourtant pas dupes de la qualité des liens d'amitiés virtuelles.

- **Franckie, 13 ans :** On n'est pas valorisé parce que l'on a des amis. Surtout, les amis sur Facebook, ça veut rien dire. C'est pas des vrais amis qu'on voit tous les jours.
- **Rémi, 14 ans :** Il y a mes cousins. Ils habitent à l'autre bout de la France et puis je parle avec eux. Ça permet de parler avec des personnes et c'est plus facile.
- **Chloé, 14 ans :** Quand on va en vacances et qu'on rencontre des gens, on donne plus vite le compte Facebook que le portable.

3.3.2. Les risques numériques

Le monde numérique fait aujourd'hui l'objet de toutes les attentions. En effet, de nouveaux dangers s'y développent : pédocriminalité numérique, accès facilité à la pornographie, mais aussi, risques de divulgation d'informations personnelles, voire de harcèlement. La frontière entre le virtuel et le réel doit être travaillée pour éviter les dérives et les interactions violentes. Le gouvernement, et plus précisément le ministère de l'éducation nationale, ont inscrit dans leurs priorités l'éducation aux usages et enjeux du numérique.

Les jeunes connaissent les différents visages des dangers d'Internet : piratage, diffusion de données intimes, jusqu'aux risques de détournement. Tous ne prennent cependant pas la mesure de l'ampleur du phénomène et se sentent personnellement préservés.

- **Chloé, 14 ans :** Le danger, c'est accepter n'importe qui même quand on les connaît pas.
- **Baptiste, 14 ans :** Tu crois connaître tes amis et tu donnes des informations sur ta vie personnelle.
- **Fabien, 13 ans :** Ça peut être un vieux de 40 ans qui te met une image d'un petit beau mec de 15 ans. Ça peut aller plus loin. Il peut réussir à te donner un rendez-vous et là, tu vas tomber dans son piège. Soit t'es assez intelligent et tu dis « Ben non, parce que je ne te connais pas assez, même si ça fait quelques mois, je t'ai jamais vu ». Soit tu vas lui dire : « Bon, ok »…
- **Chloé, 14 ans :** Nos photos sur Facebook sont bloquées. Des policiers sont venus au collège et nous ont aidés à sécuriser notre compte. Seuls mes amis peuvent voir mes photos maintenant.
- **Sandra, 12 ans :** Sur Facebook, on peut plus facilement bloquer la personne que sur le téléphone. Le téléphone, c'est plus personnel. Sur Facebook, il suffit juste d'avoir notre nom, alors que pour le téléphone, il faut vraiment qu'on le donne ou que quelqu'un d'autre donne votre numéro pour qu'il l'ait.

Les réseaux sociaux sont interdits aux moins de 13 ans. Plusieurs jeunes admettent cependant simplement mentir sur leur âge pour ouvrir un compte personnel.

- **Eloi, 14 ans :** Ce sont des faux, parce que Facebook, c'est interdit avant 13 ans.

Les réseaux sociaux sont un lieu où les enfants et les jeunes racontent leur quotidien. Parfois jusqu'à l'intime, sans mesurer l'ampleur et la pérennité de leurs paroles.

- **Baptiste, 14 ans :** Franchement, ça dépend. Sur Facebook, on va plus dire de la merde, enfin n'importe quoi. Ça va pas être sérieux, on ne va pas raconter notre vie. Ce n'est pas notre journal intime non plus.
- **Eloi, 14 ans :** Toutes les heures, il y a des filles qui marquent : « Ouais, à la piscine, aujourd'hui, on a fait ça, ça, ça… ». Nous, on ne le fait que de temps en temps. Comme quand on a été au Stade de France voir les One Direction…
- **Samya, 14 ans :** Moi, ça dépend. Avec certaines personnes, j'ai peur, par exemple, qu'on ressorte des choses du passé et qu'on les mette sur Facebook. Par exemple, les photos- dossiers[9].
- **Chloé, 14 ans :** C'est comme ceux qui organisent des fêtes via les réseaux. « Il y a une petite fête ». Tu partages l'invitation, ils partagent et tout le monde va partager et ça va faire des catastrophes chez toi…

9 Photos embarrassantes diffusées sur Internet.

4

Mon éducation, mes loisirs

L'épanouissement de l'enfant dans son environnement social est une préoccupation constante de l'UNICEF France. Selon la 2e Consultation nationale des 6-18 ans, 86 % se sentent en sécurité à l'école et 93 % disent y apprendre à respecter leurs camarades et les adultes. Cependant, 72 % avouent que leur journée est trop longue et qu'ils sont fatigués dans l'après-midi. En outre, 69 % des répondants affirment qu'il leur arrive quelquefois d'être angoissés de ne pas réussir assez bien à l'école. Plus grave, 39 % des répondants disent qu'ils peuvent être harcelés ou ennuyés par d'autres enfants ou jeunes et 27 % avouent que des adultes leur font peur. 52 % disent pouvoir confier leurs ressentis et raconter leurs problèmes à un adulte qu'ils apprécient au sein de leur établissement scolaire.

Les conditions de vie scolaire, les activités culturelles et sportives que les élèves peuvent pratiquer dans et hors du cercle scolaire, comme les loisirs à la maison sont autant d'indicateurs d'un environnement propice au bon développement des enfants et des jeunes.

4.1. L'éducation

Signe d'intégration et d'apprentissage pour la majorité, l'école est aussi un lieu où se joue des tensions éprouvantes pour certains. La relation avec les pairs, mais aussi avec les professeurs et, plus généralement, avec l'institution, cristallise les espoirs et les déceptions.

4.1.1. Le bien-être et le mal-être à l'école

L'École semble être le lieu de l'apprentissage de la cordialité dans les échanges pour la plupart des jeunes. Le sentiment d'ennui est pourtant récurrent et les relations avec les enseignants peuvent être mal vécues.

- **Augustin, 15 ans :** On voit d'autres personnes. Il y a des cours interactifs et d'autres pas. On s'ennuie à l'école. Mais bon, dans un film, on voit les enfants qui doivent traverser les champs de mines sur le chemin de l'école.
- **Clément, 14 ans :** On s'ennuie pendant les cours, mais on est content d'être avec nos amis, il y a les récréations. Si on n'allait pas à l'école, on n'aurait pas de vie sociale.

- **Sophie, 10 ans :** Je me sens mal à l'école. Avec mes amis, ça va, mais j'ai l'impression que les profs sont tous sur moi.
- **Ahmed, 8 ans :** Ça dépend des jours. Parce que, pendant deux ans, j'avais une maîtresse que je n'aimais pas du tout. Elle crie pour rien. Elle n'aime pas les garçons, elle met des coups de pieds aux fesses, elle tire les cheveux. Pendant deux ans, j'avais mal au ventre à cause de ma maîtresse tellement elle était méchante.

La personnalité du ou des professeurs est vécue comme un aléa douloureux par de nombreux élèves. Beaucoup regrettent aussi le manque de soutien et de reconnaissance des efforts qu'ils estiment fournir.

"On aimerait bien qu'on nous encourage quand on fait un effort. On aimerait bien entendre ça du prof : « *C'est bien, tu dois continuer* ». Qu'ils nous trouvent une motivation !"

Eloi, 14 ans

- **Chloé, 14 ans :** Ce que l'on apprécie, c'est leur façon de travailler et de nous aider surtout.
- **Fabien, 13 ans :** Si le prof arrive content ou pas content, c'est pas pareil pour le cours. Il réagit alors plus ou moins bien avec nous.
- **Lucas, 14 ans :** Certains profs nous jugent, il y en a une qui dit : « Vous serez SDF plus tard ! ». Mais nous non plus on ne fait pas de cadeau, on juge le prof au physique, à sa personnalité, son travail ou son nom de famille.
- **Line, 13 ans :** C'est négatif quand le prof fait du favoritisme, quand il n'encourage pas du tout et nous met au fond du gouffre. Si on a une meilleure note, ils ne nous encouragent pas, ils ne disent rien et ne remarquent même pas nos efforts.
- **Eloi, 14 ans :** On aimerait bien qu'on nous encourage quand on fait un effort. On aimerait bien entendre ça du prof : « C'est bien, tu dois continuer ». Qu'ils nous trouvent une motivation !
- **Augustin, 15 ans :** Il y a des profs qui focalisent complètement sur un jeune.
- **Lucie, 13 ans :** Ils focalisent et on devient des souffre-douleur.
- **Augustin, 15 ans :** Il y a des profs qui savent mieux faire que d'autres. Ils n'ont pas besoin d'être autoritaires. Avec ceux qui sont autoritaires, on peut rien faire et on ne les aime pas.
- **Alexis, 15 ans :** Les profs sont d'un ancien temps.
- **Martin, 14 ans :** Les professeurs se comportent comme s'ils étaient supérieurs à nous.
- **Cécile, 14 ans :** Les professeurs plus jeunes nous comprennent mieux. Ils comprennent encore ce que l'on peut ressentir. Ils peuvent faire l'intermédiaire. Les plus âgés, ils nous prennent pour des jeunes qui ne se comportent pas bien. S'il y a un problème avec un prof, c'est toujours la parole du prof qui sera supérieure.
- **Eloi, 14 ans :** À l'école, on ne peut pas répondre à un professeur. Si un prof va mal nous parler, si on lui répond mal, ce sera notre faute. C'est jamais nous qui avons raison.

Le stress est une réalité fréquemment évoquée par les élèves. Il est essentiellement généré par les résultats scolaires.

- **Matthieu, 14 ans :** En troisième, je serai plus stressé. Rémi, 14 ans : Des fois oui, pendant les examens.
- **Manon, 14 ans :** Ça ne me stresse pas.
- **Louise, 12 ans :** Les notes, quand je ne sais pas ce qu'il va y avoir, comme au brevet blanc. Il m'arrive de travailler des heures jusqu'à 11 heures du soir sans raison.
- **Luce, 12 ans :** Mes parents veulent toujours que j'aille plus haut. Je suis déjà à 15 en général et il y a des matières où l'on ne peut pas aller plus loin.
- **Ahmed, 8 ans :** En maternelle, au début, j'étais gaucher et on m'a obligé à être droitier.

4.1.2. Les espoirs et les perspectives

Enfants et jeunes sont confrontés à une culture du classement et de la compétition scolaire très répandue en France comparativement à d'autres pays. Certains, conscients de la chance qu'ils ont d'être intégrés au système éducatif, attendent pourtant beaucoup de l'École.

Les élèves se montrent très exigeants envers l'institution, et attendent notamment d'elle qu'elle leur apporte la motivation d'apprendre. Il y a une véritable demande quant au plaisir d'apprendre et à la qualité de la pédagogie.

- **Alexis, 15 ans :** L'École doit nous intéresser, nous donner l'envie d'apprendre, du plaisir pour que l'on puisse bien retenir ce qu'on nous dit.
- **Clément, 14 ans :** Que ce soit pédagogique. Qu'on ait plaisir à aller en cours, qu'on apprenne. Que les profs nous intéressent et soient sympas avec nous.
- **Augustin, 15 ans :** À partir du moment où les profs sont plus intéressants, on serait plus appliqués. Il y a des cours qui sont rébarbatifs.
- **Sophie, 10 ans :** L'École, ça sert… En fait, je ne trouve pas que ça serve à grand chose, ça ne m'intéresse pas trop, je verrai plus tard. Ça ne donne pas envie de travailler.
- **Augustin, 15 ans :** Le problème, c'est que tu n'as pas vraiment le choix. Si tu veux finir par un métier qui te plaise, il faut travailler un minimum à l'école.

Parmi les revendications pour améliorer l'École, on peut noter tout particulièrement le souhait, déjà entendu plus haut, d'être davantage écoutés et pris en compte, de même que d'avoir moins de devoirs.

"Ce que j'aime pas, c'est quand ils donnent beaucoup de devoirs. Et quand on arrive en classe, on corrige même pas les devoirs."

Yester, 10 ans

Bastien, 12 ans : Que les profs nous laissent nous exprimer un peu plus avec nos copains et quand on veut poser des questions.

Ibrahim, 9 ans : Qu'ils s'intéressent plus à nous quand on demande quelque chose. J'aimerais qu'ils arrêtent de croire qu'on n'est pas là quand on pose une question.

Karim, 9 ans : À chaque fois qu'on oublie quelque chose, ils nous punissent.

Violetta, 10 ans : Moi, je veux qu'il n'y ait plus de langage grossier des autres enfants. Il faudrait par exemple que ceux qui disent des gros mots recopient 10 lignes.

Talya, 10 ans : J'aimerais bien qu'on nous écoute, qu'on donne des avis, qu'on fasse plus de choses que d'habitude. On pourrait proposer des choses, des jeux, des choses comme ça.

Yester, 10 ans : Ce que j'aime pas, c'est quand ils donnent beaucoup de devoirs. Et quand on arrive en classe, on corrige même pas les devoirs. C'est comme si on faisait ça pour rien. On a passé la soirée dessus.

Talya, 10 ans : La maîtresse nous donne des devoirs. Et avec les cours d'arabe, je rentre chez moi à 18 heures et je dois encore faire la prière.

Violetta, 10 ans : Des fois, le maître nous donne les mêmes devoirs deux jours d'affilée.

Les élèves s'estiment parties prenantes de leur orientation scolaire. Ils écoutent les conseils de leurs proches pour parfaire leur projet dont ils s'estiment les principaux acteurs.

Louise, 12 ans : Les parents sont là pour nous aider à choisir, mais selon ce qu'on peut faire. Ils sont là pour nous guider. Même si on n'a pas trop envie.

Matthieu, 14 ans : Un mélange, un accord entre mes parents et moi.

Estelle, 13 ans : Je demande l'avis de mes parents, mais c'est moi qui prends la décision.

Thibaud, 15 ans : Ça va dépendre de l'avis du conseil de classe. On a fait un choix, mais il faut qu'il soit d'accord. On peut m'interdire des choses. Comme j'ai un peu des difficultés, on préfère me mettre dans un truc plus technique.

Matthieu, 14 ans : On me dit que j'aurais peut-être le niveau pour une seconde normale. Moi, je préfère aller vers quelque chose de technique, parce qu'il y aura des choses qui m'intéressent plus.

Tino, 13 ans : Ma sœur me donne des conseils.

Augustin, 15 ans : Mes parents me répètent tout le temps : l'avenir est entre nos mains.

Lucie, 13 ans : Je ne sais pas du tout ce que je vais faire. Je ne vois pas quel métier je pourrais faire.

Luce, 12 ans : Je sais ce que je voudrais faire : pédiatre. C'est très sélectif.

4.1.3. La vie sociale à l'école

L'école apparaît tout à la fois un lieu de socialisation, d'apprentissage des relations entre pairs et avec les adultes. C'est aussi un univers qui peut se montrer rude, particulièrement dans les relations avec les enseignants et entre élèves.

L'exclusion par les pairs est une inquiétude pour les élèves. Des systèmes de reconnaissance se mettent en place au sein même des classes.

- **Sophie, 10 ans :** Il y en a qui sont exclus. S'il y a un élève mis à part et s'il fait quelque chose que les autres n'acceptent pas, ils le mettent encore plus à part.
- **Luce, 12 ans :** Dans les classes, il y en a qui sont populaires et d'autres qui sont mis à part.
- **Lucie, 13 ans :** Les plus populaires se sentent supérieurs aux autres. Ils font tout ce qu'ils veulent et se croient tout permis.
- **Clément, 14 ans :** Ils ne s'habillent pas comme les autres, n'ont pas les mêmes loisirs. Ceux qui passent leur temps à réviser leurs leçons et ceux qui jouent tout le temps à la console, il y a une grosse différence. Il peut y avoir une différence au niveau scolaire, social.

Les tensions entre jeunes peuvent parfois mener à des disputes qui marquent profondément les élèves.

- **Estelle, 13 ans :** Dans mon ancienne école, il y avait un gars qu'on n'aimait pas. Certains l'ont tapé.
- **Louise, 12 ans :** Ici, il y a plus de filles, on ne joue pas à la bagarre, sauf les sixièmes, plus petits, plus jeunes, plus impulsifs. Il y a des bagarres entre garçons de sixième.
- **Léa, 14 ans :** En début d'année, il y a eu une bagarre de filles.

La majorité affirme se tourner en priorité vers leurs parents en cas de difficulté. Mais certains apparaissent dépités, ne voyant pas de recours à leurs problèmes.

- **Thibaud, 15 ans :** Personne. Ça ne sert à rien de le dire aux parents. Les parents voient les professeurs et eux ne font rien. Les professeurs s'en fichent : mes parents les ont vus car j'avais des mauvaises notes et il ne s'est rien passé. Moi, j'ai changé, mais trop tard.

- **Tino, 13 ans :** J'en parle à ma sœur ou à mes amis.
- **Estelle, 13 ans :** Les frères et sœurs.
- **Louise, 12 ans :** Il y avait un psychologue qui venait à l'école. Mais le directeur n'a pas voulu que les enfants aillent le voir sans l'accord des parents.
- **Luce, 12 ans :** Il y a la prof principale. Mais ils ne font pas forcément quelque chose. Allez voir les adultes ça ne règle pas grand-chose.
- **Rémi, 14 ans :** La psychologue, c'est la dernière personne à aller voir, elle répète tout aux profs.
- **Alexis, 15 ans :** Il y a une surveillante qu'on peut aller voir.
- **Noémie, 13 ans :** A l'école, il y a des assistantes sociales, mais c'est plus pour se confier pour les problèmes familiaux.

4.1.4. La participation dans le cadre scolaire

L'école pourrait être un lieu d'exercice d'une forme de citoyenneté de proximité. Mais la participation est loin d'y être une évidence.

Les doléances émises par les jeunes se confrontent aux réalités de l'administration scolaire. Un décalage qui heurte souvent les élèves considérant qu'ils ne sont pas écoutés dans leurs demandes.

- **Louise, 12 ans :** On demande des bancs depuis des mois et des graviers qui ne font pas mal, et que la sonnerie soit moins forte.
- **Tino, 13 ans :** On avait demandé des bancs dans la cour du haut et ça ne s'est jamais fait.
- **Estelle, 13 ans :** J'ai demandé à changer de classe, mais je n'ai pas pu. Ils trouvaient que je n'avais pas de raison valable.
- **Matthieu, 14 ans :** En bas, on a des vestiaires dans le parc. On a demandé à avoir des bancs dedans, ils ne l'ont jamais fait. Ils ne les ont mis qu'à la fin de l'année.
- **Louise, 12 ans :** On a demandé du chauffage dans les vestiaires de sport et ils l'ont fait… en mai/mars.
- **Léa, 14 ans :** On a demandé une horloge dans la classe et elle y est.

"On nous implique dans le fonctionnement de l'établissement. On peut proposer. Même si ça met un peu de temps à se mettre en place, ça va se faire."

Fabien, 13 ans

- **Thibaud, 15 ans :** On avait demandé que les infiltrations d'eau au-dessus de la porte soient réparées et ça n'a jamais été fait.
- **Alexia, 14 ans :** On avait demandé une poubelle, on en a eu deux. Aussi on avait demandé des escaliers pour descendre au parc et ça avait été fait très rapidement.
- **Augustin, 15 ans :** On peut toujours demander, ça ne change rien.
- **Maxime, 14 ans :** On peut s'adresser au professeur principal ou au délégué.
- **Clément, 14 ans :** Normalement, ça doit se faire en « vie de classe ».

La formule des heures de « vie de classe », qui pourrait constituer un temps pour échanger et améliorer les conditions de scolarité, semble être souvent utilisée à d'autres fins par les enseignants.

- **Louise, 12 ans :** Avec notre prof principal, une heure par semaine ou on parle de la vie dans l'établissement, dans la cour, on voit comment faire évoluer la classe… Mais cette année, on n'en a fait pas beaucoup. Ces heures-là sautent toutes les semaines dans l'emploi du temps.
- **Matthieu, 14 ans :** L'année dernière, on le faisait, mais plus cette année. C'est même plus dans le calendrier.
- **Estelle, 13 ans :** On a plein d'heures de consolidation et d'étude, alors on se demande pourquoi ils l'ont supprimée.
- **Louise, 12 ans :** La « vie de classe », quand il n'y avait pas de problème, ça faisait une heure vide.
- **Eloi, 14 ans :** On a demandé à la prof de le refaire, mais elle a dit que ça ne servait à rien.
- **Clément, 14 ans :** En troisième, on avait entre midi et deux. La « vie de classe », si on n'a pas grand chose à dire, ça devient une heure d'étude. Ça nous permet d'avancer.
- **Alexis, 15 ans :** La plupart des profs utilisent leur « vie de classe » en heure de cours.

Toutefois, les jeunes se sentent parfois soutenus dans la réalisation de projets au sein de leur établissement.

- **Martin, 14 ans :** Depuis le début de l'année, le mardi et le jeudi, on fait partie d'un club pour faire un petit concert et participer à l'organisation d'un spectacle à la fin de l'année.

- **Fabien, 13 ans :** On nous implique dans le fonctionnement de l'établissement. On peut proposer. Même si ça met un peu de temps à se mettre en place, ça va se faire.
- **Alexis, 15 ans :** On a monté un projet de développement durable en « vie de classe ». C'était pour un voyage en Afrique. C'est nous qui avions lancé ce projet. C'est surtout les jeunes profs qui nous ont soutenus.
- **Augustin, 15 ans :** L'année dernière, on a fait une action avec le cathé. Des sœurs qui avaient fait un champ d'algues. On avait récolté de l'argent en vendant des petits chapelets.
- **Clément, 14 ans :** Il y a eu un journal fait une ou deux fois. Tous les ans, on nous dit qu'il y aura un journal, mais il n'y en a jamais.
- **Alexis, 15 ans :** De toute façon, ça ne sert à rien de gaspiller le papier. On ne lirait pas.
- **Augustin, 15 ans :** Il y a un site web qui a 6 ou 7 ans. Il est nul…
- **Alexis, 15 ans :** On a demandé à se déguiser le dernier jour de l'année des troisièmes. Mais on n'a plus le droit de le faire qu'une heure. Il n'y a qu'ici qu'on ne fait pas le carnaval, alors que c'est assez euphorique et assez marrant.
- **Clément, 14 ans :** Par rapport à d'autres collèges, d'autres endroits, d'autres établissements, on a un petit peu de liberté ici.
- **Luce, 12 ans :** Pour le collège, ça serait sympa d'avoir une activité comme les échecs pour les premières.
- **Clément, 14 ans :** Entre midi et deux, on a des clubs : foot, jeux de société, musique, chorale.

4.2. Les loisirs

Les loisirs se sont largement démocratisés. 88 % des enfants et des jeunes ayant répondu à la 2e Consultation nationale des 6-18 ans disent avoir du temps pour jouer, se reposer et s'amuser avec leurs amis. 71 % participent à des activités avec d'autres enfants en dehors de l'école. 67 % pratiquent un sport chaque semaine le mercredi ou le week-end. 48 % pratiquent une activité de loisirs (musique, peinture, dessin…).

Il apparaît cependant d'importantes différences culturelles. De nombreux enfants et jeunes pratiquent une ou des activités extra-scolaires. Les activités sportives arrivent en tête. Puis viennent les activités de loisirs (musique, peinture, dessin…). Certains préfèrent des activités moins contraignantes : aller à la médiathèque municipale, faire des sorties (bibliothèque, exposition, concert, spectacle…) avec leurs parents ou avec d'autres adultes.

4.2.1. Le temps hors de l'école

La pratique d'activités périscolaires est devenue une norme. En dehors du temps scolaire, la gestion du temps impose de composer entre les devoirs à la maison, les activités extra-scolaires programmées et le repos.

De très nombreux jeunes ont des activités programmées au sein de clubs. Certains soulignent qu'ils manquent de temps pour le repos. C'est le cas des enfants et jeunes vivant dans des milieux aisés.

- **Thibaud, 15 ans :** Trois activités. Il me manque du temps pour en faire plus.
- **Matthieu, 14 ans :** Le scoutisme.
- **Manon, 14 ans :** Canapé, télé, chips, ordinateur. Et le concert des One Direction.
- **Nicolas, 13 ans :** Le temps du week-end est trop court pour les internes pour pouvoir faire toutes les activités qu'on aimerait. Et on a encore moins de temps quand on a des parents divorcés. Ça prend le chou ! Ou ça prend la carotte… Quand ils veulent s'organiser entre eux et qu'ils se disputent, c'est stressant et perturbant.

Le programme très contraint de certains enfants et jeunes ne laisse que peu de place à des activités plus spontanées ou improvisées. Les conditions d'insécurité du lieu de vie (village trop éloigné de la grande ville ou quartier populaire) imposent aussi parfois de ne pas sortir de chez soi pour retrouver ses amis.

- **Steve, 14 ans :** On est à la campagne, on pourrait aller par exemple au ciné à Lyon, mais mes parents ne veulent pas que je prenne les transports tout seul.
- **Tino, 13 ans :** Je vais voir des expositions avec mes grands-parents.
- **Bastien, 12 ans :** Parfois, j'ai énormément de devoirs. Si j'ai sport, il faut que je me dépêche. Je fais du judo trois fois par semaine. J'étais dans un club, mais je viens d'arrêter parce que ça ne m'intéressait pas.
- **Yester, 10 ans :** Je fais du foot deux fois par semaine avec un club. Nous, on ne prend pas de temps pour nous. Après le sport, je dois faire mes devoirs.
- **Ibrahim, 9 ans :** Pendant le collège, quand je termine tôt, je peux aller faire un foot. Mais les autres jours, ça finit trop tard, l'école.
- **Souleyman, 11 ans :** Je sors dehors.
- **Yester, 10 ans :** Quand je rentre chez moi, je fais mes devoirs. Sinon, j'aime bien dessiner. Je joue sur mon téléphone, je joue à la Playsté[10] ou je vais sur Internet. Je ne vais pas dehors, mes parents ne me laissent pas. J'espère qu'on va déménager dans une rue calme. Comme ça, je pourrais au moins aller dans le jardin, inviter mes copains.
- **Violetta, 10 ans :** Je n'ai pas le droit, je ne peux pas inviter des amies. Ma mère ne veut pas si je la connais mal, elle ne sait pas si elle est respectueuse. En dehors de l'école, je fais mes autres activités ludiques, de l'EPS dans le centre. À la maison, soit je commence à dessiner, soit je range ma chambre, soit je lis des magazines, des livres ou des BD.
- **Lola, 10 ans :** Je vais à la bibliothèque. Des fois, je sors dehors m'amuser. Je regarde la télé, on va faire les courses.
- **Sophie, 10 ans :** Je lis des magazines.
- **Souleyman, 11 ans :** Je ne lis pas, j'écoute les magazines sur Internet.
- **Zlatan, 12 ans :** Je regarde l'Equipe 21. Je lis des magazines sur les jeux vidéos.
- **Lola, 10 ans :** Je dessine des trucs de stylisme.

Pour ceux qui sont inscrits dans un centre socioculturel municipal, l'accès à la culture et aux activités constitue une respiration essentielle, qui, pour certains, ne peut être accessible que dans ce cadre.

- **Bastien, 12 ans :** Parfois, on a des sorties. La semaine dernière, bowling. Parfois, c'est au centre.
- **Violetta, 10 ans :** On devait faire atelier maquillage. Mais le maquillage n'est pas arrivé. On fait des sorties, on fait des affiches, on fait des décorations. On fait plein de choses, de la cuisine. On vient tous les jours pendant les vacances, sauf le week-end. Quand on a école, on ne vient que le mercredi. Sinon, les autres jours, c'est pour l'aide aux devoirs.

10 PlayStation : console de jeu.

Kronenbourg
Kronenbourg

5

Ma santé

Selon la 2e Consultation nationale des 6-18 ans, l'accès aux soins semble presque généralisé (93 % des répondants disent que leurs parents peuvent les emmener chez un médecin s'ils sont malades et 90 % peuvent aller aux urgences s'ils tombent ou se blessent). Ils ne sont toutefois que 73 % à affirmer qu'il y a une infirmière dans leur école. Cependant, 81 % des répondants ont répondu qu'il leur arrive d'être triste ou cafardeux,

52 % de n'avoir plus goût à rien et 64 % de perdre la confiance en eux-mêmes. 28 % des répondants reconnaissent qu'il leur est déjà arrivé de penser au suicide et 11 % qu'ils ont tenté de se suicider. Des signes alarmants qui traduisent une souffrance psychologique distillée dans le quotidien des enfants et des jeunes.

Pour certains enfants – en situation de handicap ou hospitalisés – la santé est au cœur de leurs préoccupations. En ce qui concerne le handicap, le Comité des droits de l'enfant des Nations unies avait salué l'adoption de la loi de 2005, qui consacre le droit à l'éducation et à la scolarisation dans des conditions d'égalité pour les enfants handicapés. Il se disait cependant préoccupé par le nombre élevé d'enfants handicapés « qui, dans la pratique, ne vont à l'école que quelques heures par semaine ». Si la question de la scolarisation a fait malgré tout l'objet d'efforts de la part de l'État français, certains autres points restent peu traités : la situation des enfants sans solution, le manque de dépistage précoce, les ruptures de parcours, le soutien aux familles d'enfants malades ou en situation de handicap, les inégalités criantes pour la prise en charge et l'accompagnement des enfants et jeunes handicapés ou malades vivant dans les territoires ultramarins.

5.1. La santé et le bien-être

Accès aux soins, équilibre alimentaire, bien-être psychologique : les enjeux liés à la santé des enfants et des jeunes sont à la fois nombreux et cruciaux tant ils déterminent le bon développement de ceux-ci. Pour éclairer les propos repris ci-dessous, l'analyse de l'INPES sur les résultats de l'enquête HBSC 2010[11] révèlent que, à l'adolescence, les jeunes se considèrent plutôt en bonne santé. Néanmoins, la perception qu'ils ont de leur santé et de leur bien-être dépend particulièrement de leur environnement, de leur mode de vie, de leur âge et surtout de leur sexe. L'enquête indique en effet une perception très majoritairement positive de leur santé, même si les adolescents rapportent souvent des plaintes somatiques (mal à la tête, mal au ventre, mal au dos, etc.) ou « psychiques » (déprime, nervosité, etc.).

11 Godeau E., Navarro F., Arnaud C. dir. *La santé des collégiens en France / 2010. Données françaises de l'enquête internationale Health Behaviour in School-aged Children (HBSC)*, Saint-Denis : Inpes, coll. Études santé, 2012, 254 p.

5.1.1. L'accès aux soins

Si l'accès aux services de santé semble globalement satisfaisant pour la plupart des enfants et des jeunes, la proximité des professionnels en mesure de leur apporter un soutien psychologique apparaît plus problématique.

- **Clément, 14 ans :** Il y a beaucoup de médecins généralistes.
- **Alexis, 15 ans :** Le problème, si on parle à une psychologue scolaire, ça va ressortir aux profs.
- **Luce, 12 ans :** Je trouve que ça manque pour que des élèves puissent aller se confier.

Certains enfants et jeunes perçoivent les enjeux liés à la santé : absentéisme, exclusion, conséquences à long terme des situations de stress.

- **Louise, 12 ans :** Cette année, une fille dans ma classe a raté cinq mois de classe pour une hospitalisation. Ça fait très longtemps qu'elle n'est plus en classe. J'étais son amie, enfin je crois. Je sais qu'elle ne mangeait rien à la cantine. La classe a essayé de correspondre avec elle. Quand cette fille était là, ça me renfermait par rapport aux autres parce que quand j'allais avec elle, je m'éloignais de mes autres amis. Elle ne va pas très bien dans sa tête non plus. Ça joue sur l'humeur et les relations amicales.
- **Chloé, 14 ans :** Notre stress en plus dans la vie quotidienne : celui des notes, de la pression des parents pour savoir ce qu'on va faire plus tard. Il faut trouver un métier où on est sûr de trouver un emploi. C'est dur avec la crise.

5.1.2. Les risques de suicide

La Consultation réalisée par l'UNICEF France rapporte que quatre enfants et adolescents sur dix éprouvent un sentiment de tristesse ou de cafard, qu'un quart traverse des phases d'apathie et que trois sur dix perdent parfois confiance en eux.

Depuis l'injure récurrente jusqu'au harcèlement, les enfants et jeunes sont les témoins des pressions psychologiques exercées ou subies par leurs pairs mêmes. Ils n'ignorent pas que certaines violences apparentées au harcèlement peuvent amener les victimes à penser au suicide, voire à passer à l'acte.

"Il y a des personnes qui subissent et ne disent rien. Et, arrivées à la maison, elles craquent complètement."

Chloé, 14 ans

- **Chloé, 14 ans :** Il y a des personnes qui subissent et ne disent rien. Et, arrivées à la maison, elles craquent complètement.
- **Hayem, 13 ans :** Au collège, il y a des rumeurs qui tournent et c'est n'importe quoi. Mais le pire, c'est qu'on y croit. Le pire, c'est que c'est des gens jaloux (qui colportent les rumeurs). Ça peut créer des conséquences graves. Ça peut pousser jusqu'au suicide, c'est déjà arrivé.
- **Martin, 14 ans :** Des fois, les gens disent : « T'es conne, t'es conne », puis : « Allez, je rigole ». Ça marque et, à force, on se pose des questions. Et après, il y en a qui se font du mal, ils se taillent les veines !
- **Fabien, 13 ans :** Même genre quand on se fait bousculer ou on se prend une petite claque derrière la tête. À force, on se pose des questions : « Pourquoi ils me font ça ? J'ai rien fait. Est-ce que j'ai une tête à claques ? ». À la fin, t'en peux plus, tu te dis : « Si ça doit être toute ma vie comme ça, autant en finir maintenant ». Et on se suicide et voilà…

5.2. Le handicap

La loi de 2005 a largement favorisé la scolarisation des enfants et des jeunes handicapés en milieu ordinaire. Elle est également à l'origine de nombreux progrès quant à la mise en œuvre d'aides pour faciliter leur quotidien. Le rapport des experts avait enjoint la France à « mener des campagnes de sensibilisation sur les droits et les besoins spéciaux des enfants handicapés, de

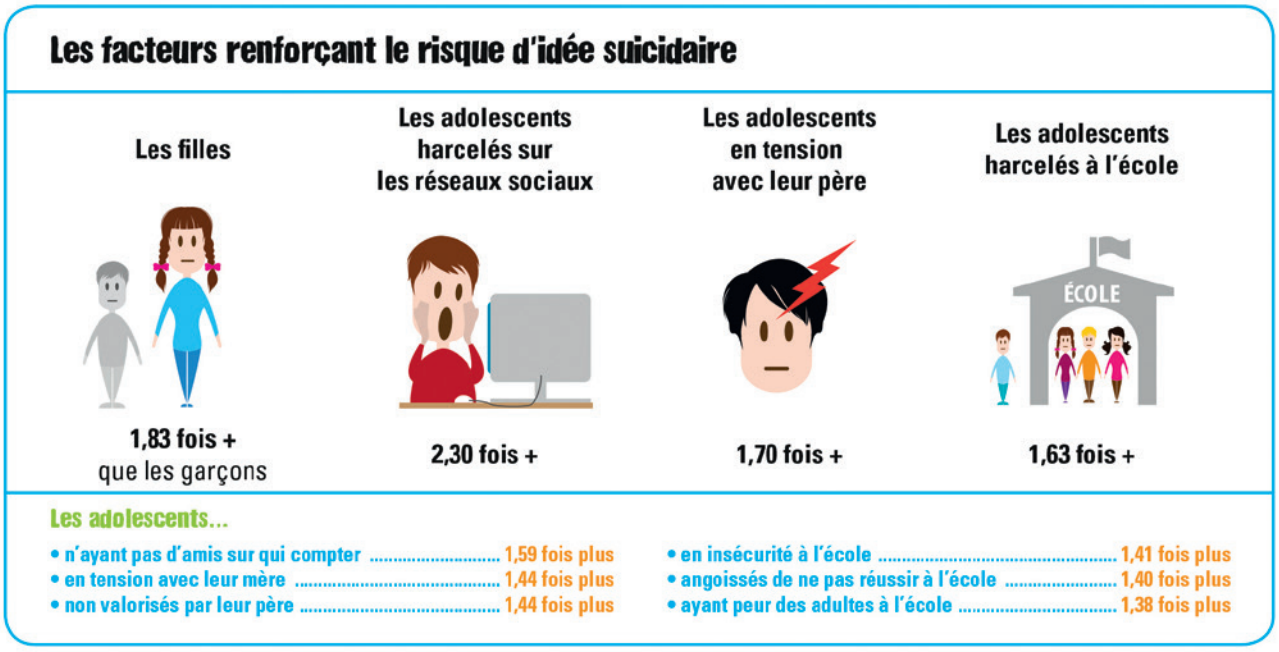

Source : UNICEF France - Consultation nationale 6/18 ans, 2014

manière à faciliter l'intégration de ces enfants dans la société et à prévenir la discrimination et le placement en institution[12] ». Pourtant, il y aurait encore de 5 000 à 20 000 enfants en situation de handicap, et même jusqu'à 70 000 enfants autistes, pour lesquels aucune solution de scolarisation ou d'encadrement spécifique n'a été trouvée. Pour des adolescents handicapés scolarisés en milieu ordinaire, tels que les collégiens rencontrés ici, la question de l'inclusion scolaire semble être plutôt bien vécue. Leurs préoccupations – sortir, s'amuser, réussir leur projet personnel – s'avèrent très proches de celles des autres jeunes de leur âge.

Les jeunes en situation de handicap témoignent des efforts particuliers qu'ils doivent consentir pour accéder à une vie sociale « normale ». Cependant, leurs préoccupations restent proches de celles de tout adolescent.

- **Jamel, 15 ans :** Je pense que le cas des enfants handicapés dépend. Dans d'autres pays, un enfant handicapé, il ne sert à rien. C'est plus un souci qu'un enfant. C'est une bouche à nourrir qui n'est pas investie, qui n'est pas importante, qui ne va pas rapporter quelque chose. Ici, nous sommes handicapés, nous allons tous à l'école, nous avons des copains.

- **Jamel, 15 ans :** Je connais quelqu'un qui a un handicap. Il n'a pas trop d'amis. Pour réussir, quand on est handicapé, il faut accepter de se battre plus que les autres. Il y a certaines personnes qui n'ont pas envie de se battre. Des enfants handicapés qui laissent tomber. Les gens ne veulent pas toujours s'approcher d'un handicapé. C'est la différence. Mais si les handicapés ne savent pas se rapprocher, c'est pas la peine.

- **Jamel, 15 ans :** J'ai des difficultés, je fais tout pour m'améliorer. J'accepte que parfois j'aie besoin d'aide. C'est nous qui reflétons le handicap, qui pouvons dire aux gens si on a besoin d'eux.

Le handicap accentue les difficultés inhérentes à l'âge de l'adolescence durant laquelle les jeunes – en quête d'identité – se jaugent à l'apparence et s'apprécient par rapport à la ressemblance. Si l'on ressent le plus souvent que la différence est une source d'isolement, elle peut toutefois être assumée, comme dans le cas de Jamel, 15 ans, pour en faire une force.

- **Jamel, 15 ans :** C'est pas parce que tu es handicapé que tu n'as pas de vie sociale. Je connais des gens en fauteuil roulant, ils sont super connus, ils ont des petites amies. C'est une question d'esprit. On n'est pas handicapés, on est juste différents.

12 Observations finales du Comité des droits de l'enfant : France, p.17, §70, e), 22 juin 2009.

- **Paul, 14 ans :** Dans ma classe, je n'ai pas d'ami parce que je suis rejeté. Mon problème, ce n'est pas trop que je suis handicapé. C'est qu'il y avait déjà des groupes de copains dans ma classe quand j'y suis arrivé en quatrième.
- **Antoine, 14 ans :** Un truc que je ne comprends pas avec les amis : tant qu'on est à part, ou chez nous, on les invite, on est copains ; mais dès qu'on arrive au collège, qu'on se retrouve à plusieurs, ils nous rejettent.
- **Jamel, 15 ans :** Ça, c'est le problème de la puberté. On cherche à jouer sur la différence. Il faut assumer sa différence. Il ne faut pas subir. Moi, je n'aime pas être comme les autres. On est dans l'apparence. Moi, je suis différent.
- **Ronan, 16 ans :** Les enfants handicapés peuvent avoir les mêmes droits que les autres. La plupart de mes amis sont sans handicap. C'est pas vraiment difficile de se faire des amis au collège.
- **Jamel, 15 ans :** Pour certains enfants handicapés, c'est dur de trouver des amis. Le problème, c'est quand les autres enfants chambrent l'enfant handicapé.

Interrogés sur l'égalité entre les élèves, les collégiens pointent du doigt les initiatives qui peuvent être prises pour une meilleure compréhension du handicap, mais aussi la difficulté qu'il y a à faire évoluer le regard posé sur eux. L'égalité des chances n'est pas encore assurée pour les jeunes en situation de handicap, notamment dans l'accès aux études supérieures. Plusieurs raisons l'expliquent : autocensure, contraintes liées à des suivis médicaux, difficultés d'accessibilité…

- **Paul, 14 ans :** À l'école, ils essayent d'aider un peu. Pour moi, ils ont mis en place un ordinateur et un tiers temps. Je trouve qu'ils pourraient plus sensibiliser les autres élèves au fait de discuter des différents handicaps.
- **Jamel, 15 ans :** En fait, l'école, elle ne peut rien faire. Pour moi, ils avaient dit : « Si tu veux, on peut venir en classe expliquer le handicap ». Mais, je trouve que si c'est comme ça, ça va passer comme une leçon de maths. Les élèves vont écouter, mais ils ne vont pas changer. C'est à nous, les élèves handicapés, d'aller voir les autres élèves, de leur expliquer.

Lydie, 16 ans : Il y a eu juste une sensibilisation avec l'Ulis[13]. Ils sont venus dans la classe. Mais les autres amis, ils s'en fichent un peu.

> **"À l'école, ils essayent d'aider un peu. Pour moi, ils ont mis en place un ordinateur et un tiers temps. Je trouve qu'ils pourraient plus sensibiliser les autres élèves au fait de discuter des différents handicaps."**
>
> Paul, 14 ans

Lorsqu'on aborde les conditions matérielles d'accueil à l'école, les réalités et les avis divergent en fonction du handicap. Entre nécessité et choix, on constate toutefois dans ce panel un soutien matériel suffisant. La plupart d'entre eux se sont vu proposer des ordinateurs, qu'ils ont refusés. Certains disposent de moyens de transports dédiés ou bénéficient même de l'aide d'une assistante de vie scolaire. Reste cependant la question du temps dédié aux évaluations, qui suscite des jalousies chez les autres élèves et une stigmatisation des élèves en situation de handicap.

Gregory, 15 ans : Moi, j'ai des tiers temps[14]. Je n'ai pas de contrôles différents des autres.

Jamel, 15 ans : Moi, je n'ai pas voulu d'ordinateur. Je préfère écrire au stylo. Je n'ai pas envie d'avoir un ordinateur dans mon sac. Je dois faire attention tout le temps. Et puis, si en cours l'ordi fonctionne plus, ils sont où tes cours ?

Antoine, 14 ans : Si on n'a pas besoin d'un ordinateur, ça ne sert à rien. Moi, j'ai un problème pour écrire. Mais si vous me donnez un ordinateur, je ne vais pas savoir l'utiliser. A priori, pour le brevet, vous y avez droit. Mais s'il y a une panne, si vous perdez votre sauvegarde ? Pour moi, ça peut être utile, mais il ne faut pas le proposer à tout le monde. On me pose toujours la question si je veux un ordi. Mais j'ai déjà une AVS[15] qui m'aide à écrire. Si je ne l'avais pas, je ne pourrais pas suivre.

Antoine, 14 ans : Il faut changer la mentalité des professeurs aussi. Ils ne comprennent pas les personnes handicapées. Ils essayent de nous aider, mais au contraire ils nous enfoncent. Par exemple, en classe, si on a une interrogation surprise, on peut avoir le tiers temps en plus. Mais s'ils nous enlèvent des questions, si on n'a pas les mêmes questions que les autres, ça sert strictement à rien. Par exemple, dans un contrôle j'ai comparé avec les questions d'un pote et c'était pas du tout la même chose. Et du coup les autres disent : « Toi, tu es handicapé ».

Lydie, 16 ans : J'ai une AVS depuis la maternelle. Je suis dans un collège un peu loin de chez moi, parce qu'ils ne pouvaient pas m'accueillir à cause de l'accessibilité. J'y vais avec un ambulancier.

Paul, 14 ans : J'ai un taxi qui m'emmène au collège.

5.3 Les enfants en milieu hospitalier

Les parcours d'hospitalisation des enfants et des adolescents sont très divers : certains viennent régulièrement pour des hospitalisations courtes; d'autres sont contraints de rester hospitalisés plusieurs semaines, voire plusieurs mois.

Dans ce contexte particulier, pour l'enfant bien sûr, mais aussi pour toute sa famille, dont l'équilibre est souvent bouleversé, l'hospitalisation est synonyme de souffrance. Souffrance des interventions, de la séparation, de l'inquiétude, de l'ennui.

En France, le chantier de la prise en charge de l'enfant hospitalisé est encore ouvert pour garantir les droits élémentaires à tous les enfants hospitalisés : droit à être soulagé de sa douleur, droit d'avoir ses parents à ses côtés, droit à un environnement adapté (jeux, école, loisirs), droit à être informé pour participer à toutes les décisions concernant la santé et les soins sont quelques-uns des besoins essentiels de l'enfant à l'hôpital.

13 Unité localisée pour l'inclusion scolaire.

14 Temps supplémentaire alloué pour les évaluations et les examens.

15 Auxiliaire de vie scolaire. Les auxiliaires de vie scolaire ont été remplacés par des accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) à la rentrée 2014.

En outre, en France, les inégalités géographiques sont très fortes. À Paris, les enfants et adolescents bénéficient de l'excellence de services spécialisés comme ceux de l'hôpital Necker- Enfants malades. Mais en régions, les distances, les difficultés de déplacement des familles, rendent les conditions plus lourdes. Une situation inégalitaire plus flagrante encore avec les territoires ultramarins.

Le cadre de vie à l'hôpital est essentiel pour garantir l'équilibre et la sérénité des enfants et adolescents déjà perturbés par leurs pathologies et l'inquiétude liée à la séparation du milieu familial. Malgré les efforts d'information et de gestion de la douleur faits par le personnel hospitalier, les inquiétudes persistent.

- **Ahmed, 8 ans :** Je suis suivi à Necker depuis 2 ans. Depuis que je suis né, je vais à l'hôpital. J'en ai marre d'y rentrer, d'en ressortir à chaque fois. Des fois, je reste une heure. Quand je me fais opérer, je reste 3 ou 4 jours. Mais il fait trop chaud à l'hôpital. Ça fait un peu peur l'hôpital. Il y a des moments où je préférerais aller à l'école qu'à l'hôpital.
- **Britta, 10 ans :** J'ai été opérée du genou gauche et de la cheville gauche. C'est la première fois que je viens aux urgences de Necker. Quand je suis venue, j'avais très peur pour mon opération et aussi pour les piqûres parce que je déteste ça.
- **Macha, 9 ans :** C'est la première fois que je reste à l'hôpital. Je suis là depuis 4 mois. Le soir, j'étais en train de faire un sport et je me suis tordu la cheville. Le lendemain, à l'école, je ne pouvais plus marcher et alors on est allé à l'hôpital à Melun. De là, je suis allée à Trousseau, puis à Necker.

"Il y en a qui s'en fichent de ma douleur et de ma peur. Une fois, on a fait deux heures de queue pour nous dire que ca n'était pas la peine de venir à l'hôpital."

Ahmed, 8 ans

- **Darya, 12 ans :** Je suis malade de la moelle osseuse. Je n'arrive pas à grossir et à grandir. Je viens ici tous les 6 mois pour plusieurs jours de consultation.
- **Nathan, 6 ans :** J'ai mon rein qui ne marche pas et je viens ici depuis longtemps pour la dialyse. C'est avec des machines, on me branche plein de tuyaux. Maintenant, j'ai eu une opération. Je reste là. Je joue avec mes jouets. Je regarde la télé. Quand je sors de la chambre, je dois mettre un masque pour sortir.
- **Brad, 15 ans :** Il n'y a que mon père qui peut venir. Ma mère, c'est difficile, elle doit s'occuper de mes frères. Mon père vient presque deux ou trois fois par semaine. Mes frères et sœurs ne peuvent pas venir parce qu'ils n'ont pas 15 ans.

La disponibilité du personnel est une donnée importante pour aider les enfants à surmonter la douleur et les souffrances engendrées par la maladie et l'hospitalisation. Les avis des enfants et des jeunes sont partagés sur l'accueil qui leur est réservé.

- **Ahmed, 8 ans :** Il y en a qui s'en fichent de ma douleur et de ma peur. Une fois, on a fait deux heures de queue pour nous dire que ça n'était pas la peine de venir à l'hôpital.
- **Britta, 10 ans :** Les gens sont très sympas avec moi. Quand j'ai mal, je leur dis, et ils disent tout de suite : « Je vais te donner quelque chose pour que ça aille mieux ». De temps en temps, les infirmières prennent peu de temps, mais je peux comprendre.

La clarté des explications transmises par les professionnels est parfois remise en cause par les enfants. Ils apprécient d'être consultés ou du moins intégrés aux échanges.

- **Ahmed, 8 ans :** Des fois, je ne comprends rien du tout. Ça dépend de la personne. Mais je fais comme si j'avais compris et après, je demande à maman. Des fois, maman ne comprend pas, mais c'est pas son métier d'être docteur.
- **Darya, 12 ans :** J'ai pas tout compris. J'aurais bien voulu qu'ils fassent des gestes pour que je puisse comprendre. J'aimerais bien savoir.
- **Brad, 15 ans :** Franchement, les médecins sont venus me dire chaque matin ce qu'ils allaient faire. Ils me demandent mon avis. Une fois, ils m'avaient donné le choix entre les deux : une

opération ou un traitement mais qui serait très long. Ils m'avaient dit qu'une partie de l'intestin est irrécupérable. Mais moi, j'ai peur de l'opération. On avait demandé si c'était possible de l'éviter. Ils ont proposé d'essayer encore avec les traitements et si ça marche, on ne fait pas l'opération. Et ça a marché.

- **Nathan, 6 ans :** Mélodie, l'infirmière, m'a expliqué quand je pourrais sortir.
- **Britta, 10 ans :** En fait, ils ont expliqué face à ma mère et moi, mais je ne comprenais pas vraiment. Ils sont venus me dire plus clairement, mais je ne me rappelle pas vraiment. Aussi, avant l'opération, une dame m'avait dit que j'aurais un plâtre. Mais en fait, j'avais juste deux gros pansements. Après, ils m'ont mis une attelle.

Les jeunes patients disent l'importance de pouvoir suivre une scolarité normale. Les liens avec leurs écoles, les professeurs, les amis de classe sont un précieux soutien pour leur moral. Le suivi de la scolarité semble rester problématique, en fonction du bon vouloir des professeurs.

- **Ahmed, 8 ans :** Je fais partie des premiers de ma classe. Je demande aux maîtresses de m'expliquer. Quand je me fais opérer, des copains me passent les fiches et sinon la maîtresse me donne des photocopies. J'ai de très bons résultats à l'école, mais j'ai souvent une boule au ventre avant les évaluations.
- **Macha, 9 ans :** L'institutrice de l'hôpital vient me voir le matin et l'après-midi. On fait les maths et le français.
- **Brad, 15 ans :** Il y a un point positif, j'ai l'école ici. Il y des professeurs qui viennent me voir et on fait des cours ensemble et ils sont en contact avec mon collège. Le collège doit envoyer les cours ici, mais dommage, ils n'ont pas envie de passer autant de temps pour moi. J'ai des professeurs bénévoles qui viennent. J'ai à peu près 5 heures de cours par jour.

Pour lutter contre l'ennui, omniprésent, la présence d'éducatrices et de bénévoles disponibles en journée et surtout les soirs et les week-ends, est très appréciée des enfants et des adolescents. Il faut aussi noter que, dans cet hôpital, la possibilité pour les parents de dormir dans la chambre de leur enfant est acquise.

- **Macha, 9 ans :** Moi, je ne suis pas contente de rester à l'hôpital. Je suis fatiguée de rester toujours allongée.
- **Brad, 15 ans :** Je veux rentrer à la maison. Ça n'est pas que je ne suis pas bien ici. Mais je veux rentrer. C'est de la nostalgie.
- **Britta, 10 ans :** Ma mère a dormi avec moi deux jours. Mais là, elle doit rentrer. Je ne sais pas comment je vais faire. Je m'ennuie toute seule. Il y a le monsieur qui me demande si je veux des jeux ou un livre. Mais des fois, je ne veux pas. Des fois je suis un peu fatiguée, triste.
- **Ahmed, 8 ans :** Des fois, j'aime bien aller à l'hôpital parce qu'au retour, on va au restaurant. Sinon, je m'ennuie beaucoup à l'hôpital. Maman peut dormir là. C'est plus rassurant. Je ne sais pas si on peut jouer avec d'autres enfants.
- **Macha, 9 ans :** Il y a des bénévoles. Ils viennent jouer avec moi. L'autre jour, j'ai fait un bracelet.
- **Brad, 15 ans :** Il y a l'espace éducatif où je peux rencontrer d'autres ados.

6

Conclure pour ouvrir…

Quelle est la réalité de ce que vivent les enfants et les jeunes sur notre territoire au quotidien ? Comment leurs droits sont-ils respectés ? La réponse ne pouvait être apportée sans aller à leur rencontre et sans écouter ce qu'ils avaient à nous dire. Ce fut l'objet des deux Consultations nationales des 6-18 ans organisées par l'UNICEF France en 2013 et 2014, de même que des groupes de discussion que nous avons organisés spécifiquement pour nourrir ce rapport, avec l'appui de nos partenaires.

Des enfants et des jeunes globalement satisfaits quant au respect de leurs droits

Le premier constat est clair : les enfants et les jeunes sont globalement satisfaits quant au respect de leurs droits en France. Et ceci est d'autant plus vrai lorsqu'ils mettent en regard la situation des enfants dans le monde et qu'ils établissent des comparaisons avec d'autres pays. Il est pour eux évident que les enfants y vivent des situations bien plus critiques que les leurs.

Pour autant, notre rapport fait ressortir des axes de progrès indispensables à une meilleure intégration et prise en compte des enfants et des adolescents dans les politiques publiques, à l'échelle nationale comme territoriale.

Insuffisamment écoutés, voire stigmatisés

C'est le respect des droits de l'enfant par les adultes qui est interrogé en premier lieu par les enfants et les jeunes. Plus que le fait que les adultes ne connaissent pas nécessairement ces droits, c'est le regard que les adultes posent sur eux qui les indignent avant tout. Les enfants et les jeunes reconnaissent bien volontiers la différence de maturité entre un enfant et un adulte. En revanche, ils dénoncent le fait de ne pas être suffisamment écoutés, ou, bien pire, d'être stigmatisés. Le constat vaut à la fois pour les parents que pour tous les adultes qu'ils fréquentent au quotidien et, plus largement, pour les institutions qu'ils fréquentent.
La famille est ainsi le premier lieu où se fait sentir l'absence d'écoute et de dialogue. Manque de confiance, voire défiance émergent des témoignages. Ceci vaut à la fois pour des situations quotidiennes que pour des décisions plus engageantes telles que l'orientation des enfants, par exemple. Pourtant, renforcer les capacités d'expression de l'enfant, c'est renforcer ses capacités cognitives et favoriser son développement. Si les enfants et les jeunes ne se sentent pas suffisamment écoutés, ils ne se sentent pas non plus suffisamment valorisés par leurs parents. Développer l'accompagnement à la parentalité dans le sens d'un meilleur dialogue parents-enfants reste un enjeu fort pour les politiques publiques.

Pour plus de participation et une pédagogie active à l'école

L'absence d'écoute est également au cœur des préoccupations des enfants en ce qui concerne l'École. Ils expriment clairement le fait de ne pas être suffisamment associés aux décisions qui concernent la vie de l'école et de ne voir leurs demandes que difficilement prises en compte. À les entendre, il est pourtant clair que le renforcement du lien élève-école passerait par davantage de participation, à la fois dans les apprentissages et dans la vie scolaire. Malgré tout, les enfants et les jeunes expriment de véritables attentes à l'égard de l'École et souhaitent même qu'une pédagogie active vienne renforcer leur désir d'apprendre. Bien sûr, ils dénoncent également des journées scolaires trop chargées et des rythmes scolaires inadaptés, un trop-plein de devoirs, des relations parfois douloureuses avec les professeurs, la peur de l'échec, mais aussi des discriminations entre élèves. Si les attentats qui ont touché la France en janvier 2015 n'avaient pas encore eu lieu au moment où les enfants on été interrogés, la question du vivre-ensemble était déjà au cœur des échanges. L'École a devant elle le défi de permettre à chacun de trouver sa place en son sein en favorisant l'apprentissage de l'égalité et de la citoyenneté. Le défi de l'ouverture sur la Cité se gagnera également en accueillant mieux les parents. Les écoles doivent aussi devenir de véritables lieux de dialogue et de démocratie (au-delà des instances représentatives des élèves, parfois formelles, souvent critiquées par eux). L'une des conditions est de davantage former les équipes éducatives à mieux écouter les enfants, à les associer et à mettre en œuvre des pédagogies actives.

Des institutions nationales et locales qui ne se concertent pas suffisamment avec les enfants et les adolescents

Les attentes des enfants quant à une meilleure prise en compte de leurs attentes et opinions s'adressent également aux institutions, qu'elles soient locales ou nationales. Les enfants et les jeunes jugent les dispositifs de concertation insuffisants ou inopérants. Que ce soit au plan local (conseils municipaux d'enfants et de jeunes, par exemple) ou au plan national (consultation des enfants et des jeunes dans le cadre de réformes qui les impactent, telles que celle des programmes scolaires), une attention toute particulière doit être apportée par les pouvoirs publics à la consultation des enfants et des jeunes et à la prise en compte effective de leur parole (mise en place de mécanismes et d'espaces de parole adaptés).

Pour la construction du vivre-ensemble, la contribution indispensable des enfants

Les enfants et les jeunes peuvent apporter une contribution positive à la société. Le renforcement de la lutte contre les discriminations, qui est aujourd'hui une priorité nationale, trouvera certainement son terreau le plus fertile chez les enfants. Les discriminations sont au cœur du quotidien des enfants et des jeunes, qu'ils en soient les victimes ou qu'ils soient eux-mêmes porteurs d'attitudes et de paroles de rejet. À l'heure où la question du vivre-ensemble traverse la société française avec acuité et alors que les attentats de janvier 2015 ont provoqué une prise de conscience majeure et une réaction massive des pouvoirs publics, il faut maintenant que les ambitions visées se traduisent une mise en œuvre concrète dans le quotidien des enfants et des jeunes. Ils doivent être des partenaires véritables dans la mise en œuvre d'un nouveau contrat social[16].

16 Cf. Jean Zermatten, Comité des droits de l'enfant des Nations unies, Journée de discussion sur le droit de l'enfant d'être entendu, 15 septembre 2006.

Remerciements

Nous souhaitons remercier bien sincèrement nos partenaires sans lesquels la rencontre avec ces enfants et ces jeunes n'aurait pas été possible. Que la qualité de leur travail au quotidien auprès des enfants et des jeunes soit ici saluée.

- Le Centre socioculturel Félix Merlin d'Epinay-sur-Seine (93) : http://www.epinay-sur-seine.fr
- La FÉDÉEH (Fédération Étudiante pour une Dynamique Études et Emploi avec un Handicap) (http://fedeeh.org/) et l'Essec Business School (http://www.essec.fr/) pour le programme Phares (Par-delà le Handicap, Avancer et Réussir des Etudes Supérieures) (http://programme-phares.fr/).
- L'hôpital Necker-Enfants malades, à Paris, et plus particulièrement l'Espace Plein Ciel : http://hopital-necker.aphp.fr/
- L'association Hors la rue : http://www.horslarue.org/
- L'association Sparadrap : http://www.sparadrap.org/

Nous remercions tout particulièrement Apprentis d'Auteuil, et plus spécifiquement l'Observatoire des jeunes et des familles, pour avoir rassemblé pour ce rapport plusieurs groupes d'enfants évoluant au sein de ses structures.

Fondation catholique reconnue d'utilité publique, acteur engagé de la prévention et de la protection de l'enfance, Apprentis d'Auteuil développe en France et à l'international des programmes d'accueil, d'éducation, de formation et d'insertion pour redonner aux jeunes et aux familles fragilisés ce qui leur manque le plus : la confiance.

Opérateur direct en France, Apprentis d'Auteuil accompagne 27000 jeunes et familles dans plus de 200 établissements. Ces jeunes lui sont confiés par leur famille ou par l'Aide sociale à l'enfance. La fondation dispense 80 formations professionnelles dans 19 filières.

À l'international, Apprentis d'Auteuil a choisi d'agir en partenariat. Elle mène des actions dans plus de 50 pays aux côtés de ses 195 partenaires locaux. Chaque année, 20000 jeunes et familles dans le monde bénéficient de ces programmes.

L'Observatoire des jeunes et des familles a été créé en 2012 pour identifier les perceptions qu'ont les jeunes et les familles de leur environnement et connaître leurs aspirations, dans un contexte économique et social difficile.

www.apprentis-auteuil.org

Tout extrait du rapport peut être librement reproduit en utilisant la référence suivante : UNICEF France.- *Nous les enfants !, rapport des enfants au Comité des droits de l'enfant des Nations unies sur le respect de leurs droits en France.*- Paris.- 2015.

UNICEF France
3, rue Duguay-Trouin
75006 Paris
Tél. : 01 44 39 77 77
Email : contact@unicef.fr
www.unicef.fr
www.facebook.com/UNICEF.France
twitter.com/UNICEF_france
plus.google.com/+uniceffrance

unissons-nous
pour les enfants

unicef
FRANCE